



Rapport d'activité de l'ADDCAES

Année 2011

Mai 2012

SOMMAIRE

Les actions menées par l'ADDCAES en 2011	p. 2
LES ACTIONS DE L'ADDCAES DANS LE CHAMP SOCIAL	p. 3
I. Appui aux acteurs et accompagnement de leurs interventions	p. 4
1. Formation et journées d'études	p. 5
2. Interprétariat social et accompagnement à l'accès aux droits	p. 12
3. Lieu ressource	p. 18
4. Mise en réseau des associations pour favoriser le parcours d'intégration des immigrés en Savoie	p. 21
II. 30^{ème} anniversaire de l'ADDCAES	p. 28
III. Accès aux droits et à l'égalité des chances	p. 30
1. Actions en direction des femmes	p. 31
2. Accompagnement des demandeurs d'asile et réfugiés	p. 45
3. Formation dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration	p. 50
4. Les actions auprès des personnes âgées immigrées	p. 51
5. Dispositif d'Appui à la Parentalité en Situation Interculturelle	p. 58
LES ACTIONS DE L'ADDCAES DANS LE CHAMP EDUCATIF	p. 61
Le Centre Ressource Enfance Famille Ecole	p. 62
FONCTIONNEMENT DE L'ADDCAES	p. 68
REALISATIONS FINANCIERES 2011	p. 69

Les actions menées par l'ADDCAES en 2011

L'année 2011 a été l'année du 30^{ème} anniversaire de l'ADDCAES...

Quel chemin parcouru, depuis la création de l'ADDCAES lors de l'assemblée générale constitutive du 18 février 1981 !

En effet, l'objet de l'association était à l'origine :

- *d'encourager, de développer, de coordonner les actions en faveur des étrangers résidant en Savoie et d'en rechercher les moyens,*
- *d'assurer l'information réciproque entre les différents intervenants dans ce domaine,*
- *d'établir les liaisons nécessaires entre les différents membres de l'association et avec les administrations, organismes et services concernés.*

Aujourd'hui les missions de l'association ont évolué, et l'engagement de l'ADDCAES s'appuie sur des principes d'égalité et de non-discrimination.

En 30 ans, le contexte local et national, ainsi que les réalités de l'immigration ont bien changé et en 2011 l'ADDCAES a travaillé pratiquement à part égale auprès des publics (51 % de son activité) et des services publics et associations (49 % de son activité).

Les actions mises en place par l'association concernent le champ social et le champ éducatif, et s'adressent donc aux acteurs des services publics et des associations, ainsi qu'aux publics immigrés, avec des modes d'intervention adaptés et complémentaires au droit commun.

En 2011, l'ADDCAES a reconduit ses actions habituelles, et développé de nouveaux projets : atelier pour des femmes âgées, mise en place de permanences juridiques en droit des étrangers, projet de mise en réseau des associations du département pour favoriser les parcours d'intégration... et cela dans un contexte social et économique difficile.

Pour fêter le 30^{ème} anniversaire de l'association, une journée a été organisée, le 17 novembre 2011, sur un thème porteur des préoccupations de l'ADDCAES vis-à-vis de la place de l'immigration dans le monde d'aujourd'hui, mais également des perspectives pour le futur « Regards sur les réalités de l'immigration d'aujourd'hui : quelles perspectives pour demain ? »

Des bilans détaillés des diverses actions menées par l'ADDCAES et de certaines formations sont disponibles.

Les actions de l'ADDCAES dans le champ social

**Appui aux acteurs et accompagnement
de leurs interventions**

Accès aux droits et à l'égalité des chances

I. Appui aux acteurs et accompagnement de leurs interventions

Dans le parcours d'intégration des immigrés et de leurs familles, le rôle des acteurs des services publics et des associations est essentiel.

En effet, nous considérons que l'intégration est un processus dynamique, qui fonctionne à double sens en impliquant tant les immigrés eux-mêmes que la société d'accueil dans son ensemble, et il est indispensable que les acteurs soient en mesure de prendre en compte les publics auprès de qui ils interviennent dans toute leur diversité.

L'accès des immigrés aux institutions, services publics et associations implique que les services de droit commun puissent accueillir et intervenir auprès de ces publics dans de bonnes conditions.

Les constats effectués à partir de l'expérience de travail de l'ADDCAES auprès des acteurs des services publics et des associations du département de la Savoie montrent tout l'intérêt qu'il y a à proposer à ces acteurs des outils et des ressources adaptés aux publics immigrés auprès desquels ils interviennent, dans le but de favoriser :

- l'intégration
- l'accès aux droits
- l'égalité de traitement
- la prise en compte les situations d'interculturalité.

Dans ce but, l'ADDCAES propose chaque année aux acteurs un appui et un accompagnement de leurs interventions grâce à différents types d'actions (Lieu ressource, interprétariat, mise en réseau des associations, rencontres, formations...) correspondant aux besoins et à la demande des acteurs du département.

Parmi ceux-ci, l'ADDCAES organise des formations, de journées d'études, des rencontres sur des thématiques correspondant aux besoins des acteurs et à la connaissance des publics et des problématiques :

- Organisation de formations, et de journées d'études sur des thématiques correspondant aux besoins des acteurs et à la connaissance des publics et des problématiques.
- Interventions en interprétariat/médiation auprès des acteurs pour améliorer la communication et la compréhension réciproque et permettre l'installation de relations basées sur la reconnaissance de l'autre.
- Lieu ressource et appui technique aux acteurs.
- Action de mise en réseau des associations pour favoriser le parcours d'intégration des migrants

1- Formations et journées d'études

En 2011, l'ADDCAES a programmé plusieurs actions dont le but est de contribuer à la formation des acteurs institutionnels et associatifs aux problématiques concernant l'intégration des publics immigrés et à la prise en compte de problématiques spécifiques dans un contexte d'interculturalité.

Le contenu du programme a été élaboré à partir de l'évaluation des précédentes formations et des besoins recensés sur le terrain auprès des acteurs.

Six formations ont été organisées, et nous avons accueilli **201 participants**.

En 2009, nous avons accueilli 155 participants sur 6 formations.

En 2010, nous avons accueilli 237 participants sur 6 formations également.

Par ailleurs, d'autres actions de formation prévues dans le budget prévisionnel initial ont été réalisées en 2011, mais cofinancées par le FEI. De ce fait, compte-tenu des impératifs de présentation des bilans exigés par le FEI, nous avons dû présenter ces actions dans la rubrique « actions femmes ». Cette présentation est donc exceptionnelle. Les formations réalisées en 2011 ont été gratuites.

Compte-tenu des besoins concernant les situations souvent complexes vécues par les femmes immigrées, nous avons choisi en 2011 de proposer une formation concernant le Droit au séjour sur 3 sites différents.

Programme des formations 2011

Fiche 1

Le droit au séjour des femmes étrangères - Chambéry

Fiche 2

Le droit au séjour des femmes étrangères - Aix-les-Bains

Fiche 3

Le droit au séjour des femmes étrangères - Albertville

Fiche 4

Formation des interprètes

Fiche 5

Sensibilisation à l'approche interculturelle

Fiche 6

Travailler avec les jeunes filles et les femmes dans un contexte interculturel : enjeux et stratégies

Fiche action n°1 : Le Droit au séjour des femmes étrangères
--

Date : 14 février 2011

Lieu : Maison des Associations - CHAMBERY

Intervenante : Anne-Sophie LEPLAT, juriste (ADATE-Grenoble)

Programme :

- Le droit au séjour des femmes étrangères
- Présentation du site «Infos Droits Etrangers » de l'ADATE, à partir de la découverte du site et de son fonctionnement sur grand écran, échanges sur les droits au séjour des femmes étrangères.
- Participation sur inscription - gratuité

Participation :

Conseil Général (8), ADDCAES(2), Centre Social des Moulins (6), Secours Catholique (3), OPAC/SAIEM de Chambéry (3), Croix Rouge (2), ADSEAS (2), ITEM(2), DDCSPP (2), Education Nationale (3), Cimade (1), MDDFE Haute-Savoie (1), CIDFF (1), Autre bénévole (1).

Soit au total 37 participants.

Commentaires :

La mise en place de journées de formation sur le Droit au séjour des femmes étrangères résidant en France correspond à une forte demande des acteurs institutionnels et associatifs, de plus en plus confrontés à des situations complexes. Notre but est de donner à ces acteurs des informations objectives et complètes, mais de les sensibiliser également à l'intérêt d'orienter les femmes étrangères vers des personnes ou services compétents, étant donné la complexité de la réglementation et des situations individuelles.

Fiche action n°2 : Le Droit au séjour des femmes étrangères
--

Date : 10 mars 2011

Lieu : Salle de la Chaudanne à AIX-LES-BAINS

Intervenante : Anne-Sophie LEPLAT, juriste (ADATE-Grenoble)

Programme :

- Le Droit au séjour des femmes étrangères
- Présentation du site «Infos Droits Etrangers » de l'ADATE, à partir de la découverte du site et de son fonctionnement sur grand écran, échanges sur les droits au séjour des femmes étrangères.
- Participation sur inscription - gratuité

Participation :

Mairie d'Aix-les-Bains (4), Croix Rouge (11), Conseil Général (6), SAVS (1), ADOMA (1), Foyer la Buissonnière (1), Sésame Réseau Illettrisme (1)

Soit au total 25 participants.

Commentaires :

L'organisation de cette journée de formation à Aix-les-Bains correspond à notre souhait de déconcentrer nos actions sur le département afin de les rendre accessibles au plus grand nombre, et en particulier aux bénévoles d'associations.

Fiche action n°3 : Le Droit au séjour des femmes étrangères
--

Date : 22 mars 2011

Lieu : Salle Communale du Parc – ALBERTVILLE

Intervenante : Anne-Sophie LEPLAT, juriste (ADATE-Grenoble)

Programme :

- Le Droit au séjour des femmes étrangères
- Présentation du site «Infos Droits Etrangers » de l'ADATE, à partir de la découverte du site et de son fonctionnement sur grand écran, échanges sur les droits au séjour des femmes étrangères.
- Participation sur inscription - gratuité

Participation :

Conseil Général (9), Foyer l'Oiseau Bleu (5), Coordination Asile (3) ADOMA (1), AGIR Abcd (1), Ligue des Droits de l'Homme (1) Association Déchiffrer des Lettres Moutiers (2)

Soit au total 22 participants.

Commentaires :

Reconduction de la journée de formation organisée sur Chambéry et Aix-les-Bains afin de répondre à la demande des acteurs locaux d'accéder à l'information plus facilement, certains d'entre eux intervenant sur des sites éloignés de Haute-Tarentaise.

Fiche action n°4 : Formation continue des interprètes

Date : 11 octobre et 6 décembre 2011

Lieu : ADDCAES - Chambéry

Intervenante : Abdesslem YAHYAOUÏ, psychologue clinicien, enseignant-chercheur à l'Université de Savoie

Programme :

- Les différentes situations rencontrées lors des interventions en interprétariat et questionnements.
- Analyse de la pratique
- Conséquences et enjeux des interventions en interprétariat pour les personnes et pour les professionnels

(formation rémunérée pour les interprètes qui participent à la formation)

Participation :

Interprètes de l'ADDCAES intervenant dans les langues suivantes : bulgare (1), turc (2), albanais (1), roumain (1), russe (2), anglais (2), espagnol (1), macédonien (1), comorien (1).

Commentaires :

Ces journées de formation continue sont indispensables afin de proposer aux interprètes des temps d'analyse de la pratique, d'échanges et de prise de recul vis-à-vis des situations difficiles qu'elles côtoient, et de leur place dans la relation professionnels/usagers.

Dans la mesure de ses moyens, l'ADDCAES propose 2 journées de formation par an, et les interprètes sont rémunérés pour y participer.

Fiche action n°5 : Sensibilisation à l'approche interculturelle
--

Date : 29 novembre 2011

Lieu : Chambéry- Maison Diocésaine

Intervenante : Ariella ROTHBERG, ethnologue, psychologue clinicienne, spécialisée sur la question de l'interculturalité

Programme :

Cette journée a proposé une approche progressive de la notion d'interculturalité, de la démarche qui y conduit, un repérage de quelques mécanismes faisant obstacle à la communication et à la prise en compte de cette question dans la pratique au quotidien.

Gratuité - sur inscription

Participation : 70 personnes, soit :

- 42 bénévoles : Secours Catholique, CIMADE, ADMR, Entraide Protestante
- 28 professionnels : Conseil Général (5), Autres travailleurs sociaux (2), Ville de Chambéry (2), Associations (14), Service Social Scolaire (1), Réussite Educative (3), formateur indépendant (1).

Commentaires :

L'organisation de cette journée correspondait à une forte demande des acteurs professionnels et bénévoles confrontés dans leurs actions quotidiennes aux publics dans leur diversité. Cette journée a permis d'aborder la question de l'interculturalité de façon générale. Elle sera suivie en 2012 de 3 journées d'approfondissement pour les personnes qui souhaitent travailler sur ce sujet de façon plus complète.

Fiche action n°6 : Travailler avec les jeunes filles et les femmes dans un contexte interculturel : enjeux et stratégies d'accompagnement

Date : 6 décembre 2011

Lieu : Chambéry- Maison des Associations

Intervenante : Abdessalem YAHYAOUI, psychologue clinicien, enseignant-chercheur à l'Université de Savoie

Véra TSENOVA, psychologue

Martine ZAMPARO, directrice de l'ADDCAES

Programme :

- Intervention d'Abdessalem Yahyaoui
- Présentation du dispositif « Ecoute femmes en situation d'interculturalité » et constats : interventions de Véra Tsénova et Martine Zamparo

Gratuité - sur inscription

Participation : 35 participants : Conseil Général (7), La Sasson (1), ADOMA (1), CHS Bassens (2), ITEM (1), CCAS de Chambéry (2), Education Nationale (1), DDCSPP (3), Préfecture de la Savoie (1), INJS (1), étudiant (1), ADDCAES (5), Mission locale Chambéry (1), AFEV (2), Emmaüs Vêtements (3), DIREDD (1), psychologue libérale (1), Déléguée Régionale aux droits des femmes (1).

Commentaires :

Cette approche a permis de mieux appréhender la complexité des situations vécues par les jeunes filles et femmes immigrées et issues des différentes immigrations et d'envisager les enjeux et stratégies pour réussir leur accompagnement. Echanges très riches dans un contexte d'acteurs très intéressés et impliqués auprès des femmes.

2 – Interprétariat social et accompagnement à l'accès aux droits

L'interprétariat en milieu social a pour but de permettre aux services d'aide, d'assistance et d'accompagnement d'offrir les mêmes services ou prestations à toutes les personnes, et à ces dernières de voir leurs droits garantis.

La société française connaît aujourd'hui une diversité culturelle et linguistique très importante. Pouvoir communiquer dans de bonnes conditions constitue pour toute personne étrangère ou d'origine étrangère un élément fondamental facilitateur d'intégration.

Ainsi, depuis 1996, l'ADDCAES assure des interventions en interprétariat social et accompagnement des publics vulnérables en Savoie, dans le but de permettre une égalité de traitement des personnes pour accéder à leurs droits.

En 2011, la demande est fortement diversifiée. Cela est dû à l'évolution des flux migratoires et des mouvements des populations immigrées sur le territoire français. La question de l'emploi est particulièrement génératrice de mobilité, de même que l'activité touristique saisonnière.

L'ADDCAES assure donc de l'interprétariat en 19 langues, même si les demandes pour certaines langues sont peu importantes.

Les besoins des familles ont également évolué avec le temps et l'intégration progressive des immigrés : ainsi nous avons beaucoup moins de demandes d'intervention en langue arabe, sauf pour des familles primo-arrivantes, des personnes âgées, ou des femmes d'âge moyen qui sont très peu sorties de chez elles et n'ont jamais travaillé.

La demande des professionnels se modifie également. La demande des milieux hospitaliers est en augmentation depuis 2010. Certaines zones géographiques sont également de plus en plus concernées : les travailleurs sociaux de Tarentaise et Haute-Tarentaise sont de plus en plus demandeurs d'interventions en interprétariat.

De façon générale, pour les professionnels comme pour les personnes étrangères, il est certain que de bonnes conditions de compréhension réciproque facilitent le dialogue, créent des relations plus confiantes dans un contexte plus sécurisant. Cela contribue à la cohésion sociale et favorise :

- une meilleure connaissance ainsi que l'exercice des droits,
- l'accès au droit commun,
- et à terme l'intégration des immigrés dans la société française sur le plan social, culturel, économique....

L'ADDCAES utilise les services d'interprètes pour ses propres actions et les dispositifs qu'elle met en place, mais également pour intervenir ponctuellement auprès des services publics, organismes sociaux et associations qui la sollicitent.

Les interventions réalisées en 2011

En raison des besoins qui évoluent rapidement compte-tenu de l'hétérogénéité des populations immigrées, l'ADDCAES dispose aujourd'hui d'interprètes en 19 langues, dont parfois 2 interprètes dans une même langue :

- Albanais (2 interprètes)
- Anglais (2 interprètes)
- Arabe littéraire
- Arabe dialectal (2 interprètes)
- Arménien (2 interprètes)
- Bulgare
- Chinois
- Comorien
- Espagnol (2 interprètes)
- Géorgien (2 interprètes)
- Khmer
- Macédonien
- Portugais (2 interprètes)
- Roumain
- Russe (2 interprètes)
- Serbo-croate
- Turc (2 interprètes)
- Vietnamien
- Wolof

Le statut des interprètes :

- les interprètes sont embauchés en CDD pour des durées limitées,
- deux d'entre eux sont auto-entrepreneurs,
- une interprète en langue arabe travaille à temps plein en CDI à l'ADDCAES et occupe également d'autres fonctions,
- la plupart des interprètes occupent des emplois ailleurs, souvent à temps partiel, ce qui permet une certaine disponibilité, mais également la nécessité de disposer parfois de 2 interprètes pour une même langue.

Ponctuellement, nous pouvons également faire appel à 2 interprètes en langage des signes qui interviennent toujours en complémentarité avec un interprète dans une langue étrangère. Nous n'avons pas été sollicités dans ce sens en 2011.

L'ADDCAES utilise de l'interprétariat pour ses propres activités : formations organisées dans le cadre du CAI, accueil et accompagnement des demandeurs d'asile, dispositifs APSI, EFSI, ESPASI, accompagnement des femmes, permanences juridiques...

Les autres interventions sont effectuées auprès de services extérieurs, et en particulier les centres hospitaliers, les services sociaux, les établissements pour enfants handicapés, les services de prévention.

Les publics concernés

Comme nous l'avons déjà indiqué les années précédentes, le public immigré est très hétérogène et il existe une grande diversité d'origines, de situations, d'âges, d'histoires de vie...

Les constats effectués en 2010 restent valables cette année. Si l'immigration et l'adaptation en France se déroulent sans trop de problèmes pour la plupart des personnes, en revanche, certaines d'entre elles connaissent des itinéraires plus difficiles et sont fragilisées par les bouleversements et les ruptures qui en résultent. La cause en est l'immigration elle-même ou la demande d'asile, mais également les problèmes rencontrés en France sur le plan économique, social, culturel, professionnel, avec des parcours d'intégration perturbés. Nous remarquons que les personnes les plus en difficultés connaissent souvent des problèmes de compréhension et de maîtrise de la langue française, et cela pour des raisons diverses :

- arrivée récente en France,
- analphabétisme, pas ou peu de scolarisation dans leur pays d'origine,
- situation d'isolement,
- activités sociales et culturelles insuffisantes, pas de formation linguistique
- autres problèmes (âge avancé, maladie, handicap, séquestration...).

Les objectifs des interventions et la relation aux professionnels

Les interventions en interprétariat social ont une « plus-value » qui se situe à trois niveaux :

- auprès des acteurs et des services (institutions, associations, services publics...)
- auprès des personnes bénéficiaires
- au niveau de la société dans son ensemble.

L'interprétariat est un outil indispensable de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, qui prend tout son sens en raison des repères qu'il permet d'acquérir, des valeurs qu'il permet de comprendre, au-delà de la traduction des mots.

L'interprétariat est également un moyen de faire prendre conscience aux personnes de l'intérêt à aller vers l'apprentissage du français et il est indispensable de soutenir leurs démarches dans ce domaine. Communiquer est stimulant !

Les professionnels sont parfois démunis pour mener à bien leur mission lorsque la compréhension et la communication sont insuffisantes, voire impossibles avec un usager. Les professionnels de différentes structures font appel à l'ADDCAES dans le cadre de conventions (Réussite Educative de Chambéry et Aix-les-Bains, Conseil Général, Ville d'Aix-les-Bains, Centre Hospitalier de Chambéry), ou d'accords ponctuels (Accueil Savoyard, CAMSP, CHS, INJS...).

De façon générale, on peut dire que l'intervention d'interprètes aide considérablement les professionnels à travailler dans de meilleures conditions, en perdant moins de temps. La compréhension réciproque permet de régler plus rapidement les dossiers. En matière de santé, cela permet de mieux exprimer, donc de mieux comprendre les symptômes, les traitements et d'éviter peut-être du stress supplémentaire, des visites répétées, car on ne peut aboutir à rien quand la compréhension n'est pas suffisante.

Les interventions extérieures à l'ADDCAES

En fonction des besoins, l'ADDCAES peut assurer plusieurs types d'intervention, toujours à la demande de professionnels :

- Interventions ponctuelles ou s'inscrivant dans la durée, afin d'accompagner des situations individuelles et familiales difficiles ;
- en animation ou co-animation de groupes pilotés par des professionnels (groupes femmes ou personnes âgées par exemple) ;
- possibilité de participation à des actions collectives pour faciliter l'information et la participation ponctuelle des personnes ne maîtrisant pas le français.

Les interventions individuelles et collectives réalisées en 2011 auprès des acteurs extérieurs

En 2011 nous avons assuré 174 interventions individuelles auprès de 109 familles, interventions qui ont nécessité l'utilisation de 102 langues différentes. Cela correspond à une augmentation de 37 % du nombre des interventions par rapport à 2010.

Origine des familles ou personnes bénéficiaires (109 familles) et nombre d'interventions effectuées (174 interventions) :

- ✓ 32 % Turques
- ✓ 15% Maghrébines
- ✓ 6% Bulgares

- ✓ 5,20% Albanaises
- ✓ 4% Portugaises
- ✓ 2% Roumaines
- ✓ 2% Comoriennes

33,8 % pour le reste des familles (serbo-croate, chinois, anglais, russe, somalien).

Les lieux d' interventions en 2011

Ces lieux restent sensiblement les mêmes qu'en 2010.

- Chambéry et Agglomération (CPAS, INJS, CAMPS, Accueil Savoyard, ASEAS, CHS, Centre Hospitalier, Etablissements scolaires) : on note une demande plus importante émanant du CHS de la Savoie pour des patients hospitalisés (chinois) ou en CMP.
- Montmélian (CMP, CPAS)
- Albertville (CADA, CMP enfants/Ado, CPAS, PJJ)
- Moutiers, Ugine, Aime, Bourg-St Maurice (CPAS, CMP) Interventions en augmentation en 2011
- St Genix-sur-Guiers (CPAS, Etablissement scolaire)
- Pont-de-Bauvoisin (CPAS)
- Aix-les-Bains (CPAS, Etablissements scolaires, SACEP)

Les interventions pour les activités internes à l'ADDCAES

L'ADDCAES assure de l'interprétariat dans le cadre de ses différentes activités. Ces interventions sont comptabilisées avec chaque activité et leur nombre ne figure donc pas dans cette partie du rapport d'activité, ni dans le bilan financier de l'interprétariat.

Il s'agit en particulier des activités suivantes :

- Formations CAI
- APSI, EFSI, ESPASI
- Actions auprès des femmes
- Demandeurs d'asile et réfugiés.
- Permanences juridiques

Formation continue des interprètes

Dans le prolongement des formations organisées depuis de nombreuses années, en 2011, l'ADDCAES a organisé 2 ½ journées de formation continue des interprètes dans le but de donner des bases communes à tous les interprètes, de faire le point sur leurs pratiques et d'évoquer les problématiques rencontrées lors de leurs interventions.

Les perspectives

On a noté en 2011 une augmentation conséquente des demandes par rapport à 2010, et les besoins d'interventions dans de nouvelles langues se confirment. Cela a nécessité de confirmer l'embauche des nouvelles personnes en CDD de courte durée, adaptés selon les besoins. C'est une organisation assez lourde, qui nécessite beaucoup de temps en termes de gestion administrative et financière, et de suivi au jour le jour des demandes d'intervention et du travail des interprètes.

Au fur et à mesure des nouvelles embauches, le profil des interprètes évolue et nous disposons aujourd'hui d'une majorité de personnes d'un niveau BAC + 3 et plus. Au vu des résultats obtenus, et en dépit de la lourdeur de la tâche, nous souhaitons poursuivre nos interventions en interprétariat en 2012.

3 – Lieu Ressource

L'ADDCAES est un lieu ressource qui propose aux acteurs un espace, des outils et des moyens afin d'intervenir de façon appropriée auprès des publics immigrés et sur les problématiques concernant l'accès aux droits, la prévention des discriminations, le « vivre ensemble », et l'intégration de façon générale.

Les acteurs peuvent trouver à l'ADDCAES des informations, de la formation, de la documentation, des conseils et un soutien technique.

L'accueil et l'information des acteurs et les réponses que nous leur apportons contribuent à nous permettre d'évaluer les besoins existants, tant au niveau de la formation des acteurs, que des besoins des populations.

Cette évaluation permet ensuite à l'ADDCAES de bâtir des réponses adaptées aux réalités territoriales selon les sites, et aux différentes problématiques rencontrées.

Cette évaluation permet également de bâtir des partenariats avec des acteurs institutionnels et associatifs, afin de mettre en commun des moyens et des compétences complémentaires qui permettront ensuite la mise en place d'actions concrètes.

Participation à des groupes de réflexions : l'ADDCAES participe à différentes instances dans le but de favoriser la prise en compte des publics immigrés et issus des différentes immigrations par les services et acteurs de droit commun.

En 2011, elle a participé régulièrement à 2 groupes de réflexion au Biollay, animés par la Mairie, avec la participation de nombreux autres partenaires : Commission Insertion et Commission Isolement. Elle a participé également à la journée sur la santé, organisée dans le cadre de la commission Insertion, à l'intention des acteurs du Biollay (9/12/11).

Elle participe également à la coordination pour le droit d'asile, à la commission de lutte contre les discriminations initiée par le Procureur de la république, à la COPEC (pas de réunion de la COPEC en 2011).

En 2011, l'ADDCAES a également été partenaire de SOS Femmes Violences, dans le cadre du colloque du 25 novembre 2011 (Lutte contre les violences faites aux femmes).

Rencontres à visée informative : l'action de l'ADDCAES peut être démultipliée lorsque les acteurs de droit commun auxquels elle apporte un appui sont ensuite en mesure de prendre en compte la diversité des usagers et des problèmes qu'ils rencontrent, en particulier dans le champ de l'accès aux droits et de l'intégration.

Dans ce but, nous rencontrons régulièrement les acteurs afin de faire le point des problématiques rencontrées et des difficultés qu'ils connaissent éventuellement. A partir de ces rencontres, des partenariats se mettent en place sur différentes thématiques.

Quelques exemples :

- De nos rencontres informelles avec le centre de Planification et d'Education Familiale du Conseil Général, est né un partenariat très efficace sur les mutilations sexuelles féminines, qui a abouti en 2012 à l'organisation d'une soirée pour les personnels de santé, en lien également avec la Mission départementale aux Droits des femmes et à l'Egalité.
- Un premier contact avec l'Amicale du Nid, spécialisée sur les questions de prostitution en Isère, a permis de faire des recoupements avec nos informations locales sur la prostitution de femmes d'origine étrangère, et d'envisager peut-être à terme un travail sur ce sujet en lien avec les acteurs locaux de prévention.
- Une rencontre de présentation de nos actions respectives concernant les familles immigrées avec un représentant de la CAF a créé des relations qui ont permis par la suite de travailler en commun et dans la complémentarité sur des problèmes d'APL pour les personnes âgées immigrées résidant à ADOMA.

Rencontres à visée d'évaluation des besoins, ou de l'émergence de nouvelles problématiques : L'ADDCAES a travaillé courant 2011 avec les associations de terrain afin d'évaluer les besoins en matière de réflexion, d'analyse des besoins, tant pour les acteurs eux-mêmes que pour les publics. Les constats effectués à l'issue de cette démarche nous ont permis d'envisager la conception d'un projet de mise en réseau des associations pour favoriser le parcours d'intégration des migrants en Savoie. Ce projet a vu le jour courant 2011.

Autres participations : L'ADDCAES a participé aux Assemblées Générales de ses partenaires associatifs.

Accueil des étudiants : l'ADDCAES accueille régulièrement des étudiants et des stagiaires : Compte-tenu des enjeux de société, il est indispensable que les professionnels de demain soient en mesure de prendre en compte la diversité des publics et de gérer les questions d'intégration et d'interculturalité. 6 stagiaires en master I de psychologie ont été accueillis pour leur stage annuel en 2011. D'autres étudiants nous rencontrent par rapport à leur mémoire, en particulier lorsqu'ils sont eux-mêmes stagiaires de travailleurs sociaux et intéressés par nos dispositifs APSI et EFSI. Des étudiants de l'IREIS d'Annecy viennent également nous rencontrer fréquemment.

Information des professionnels : de nombreux professionnels confrontés à des situations personnelles ou familiales compliquées concernant leurs usagers, font appel à l'ADDCAES pour une écoute et des conseils appropriés. Si c'est nécessaire, cela aboutit ensuite à des orientations vers des services adéquats, à l'accueil des professionnels pour des rencontres individuelles avec notre équipe de psychologues, avec les juristes, etc. Une trentaine de demandes ont été reçues en 2011.

Contribution à des recherches nationales : l'ADDCAES a contribué à une recherche de la Fondation de France sur la question du vieillissement, en rencontrant le chercheur chargé de cette mission, particulièrement intéressé par notre approche du vieillissement des immigrés et des actions mises en place en accompagnement.

Documentation : l'ADDCAES dispose d'une documentation et de ressources diverses qui sont mises à la disposition des acteurs qui viennent les consulter sur place. Abonnements aux revues spécialisées (Hommes et Migrations, Diversité, Ecart d'identité, ASH, ...). Nous disposons également d'ouvrages, de DVD, et d'outils pédagogiques variés. Si besoin, nous pouvons accompagner l'utilisation d'outils comme des jeux sur la question des discriminations, utilisables pour des groupes de personnes et de jeunes.

Expositions : Nous disposons de 2 expositions, qui sont mises à disposition gratuitement :

- « L'état du monde des femmes »
- « Racisme : du préjugé à la discrimination »

4 – Mise en réseau des associations pour favoriser le parcours d'intégration des immigrés en Savoie (Mai – Décembre 2011)

Objectifs du projet

Suite à nos constats concernant le rôle que jouent les associations vis-à-vis de l'intégration des publics immigrés originaires des pays tiers, en particulier les primo-arrivants, la réflexion menée par l'ADDCAES a abouti à la mise en place d'un projet de mise en réseau des partenaires associatifs pour faciliter le parcours d'intégration des migrants en Savoie.

Ce projet consiste à former et à mobiliser les acteurs associatifs intervenant de façon privilégiée auprès des publics étrangers ou primo-arrivants du département afin d'améliorer les conditions d'intégration et de participation à la vie sociale et citoyenne des immigrés et de leurs familles.

Cette mise en réseau présente plusieurs étapes :

- constituer un réseau départemental de partenaires associatifs engagés dans une démarche d'appui à l'intégration des migrants, et d'acteurs sensibilisés et formés aux enjeux de l'intégration ;
- donner aux professionnels et bénévoles des associations des outils et des ressources leur permettant de prendre en compte le public migrant, en particulier les primo-arrivants, et de mettre en place des actions locales et des projets dans lesquels ces publics trouveront leur place ;
- analyser les pratiques, mutualiser et proposer des outils et des ressources pour les bénévoles et les professionnels, qui contribueront à la prise en compte du public immigré dans leurs actions ;
- faire vivre le réseau grâce à la coordination des actions de ses membres, au développement des partenariats et des échanges entre membres du réseau, et à la formation continue de ses acteurs.
- faire en sorte que ce réseau s'inscrive en complément et vienne en appui aux autres actions et interventions destinées à favoriser l'intégration des migrants à l'initiative des services publics et des collectivités territoriales.

Réflexion sur les enjeux et les conditions du parcours d'intégration des migrants sur le territoire savoyard

La première phase du projet a été de définir et d'évaluer les conditions d'intégration des immigrés sur le territoire savoyard, puis d'envisager le cadre et les champs d'interventions de l'ADDCAES.

La mise en relation d'acteurs est une construction qui prend du temps, elle implique aussi que les structures concernées partagent des intérêts collectifs et des façons d'agir en commun.

Pour travailler sur le cadre, et la méthodologie, l'ADDCAES a collaboré avec Jacques Barou, sociologue directeur de recherche au CNRS, spécialiste des questions migratoires en Rhône-Alpes et avec Abdessalem Yahyaoui, enseignant chercheur en psychologie clinique, directeur de recherche à l'Université de Savoie et Université Mendès-France.

Grâce à leurs expériences respectives et à nos connaissances et expertise de terrain, nous avons pu d'une part définir les étapes individuelles du « *parcours d'intégration* », et d'autre part identifier des domaines d'interventions en lien avec les processus d'intégration des familles, en particulier les familles primo-arrivantes..

• Thématiques de travail

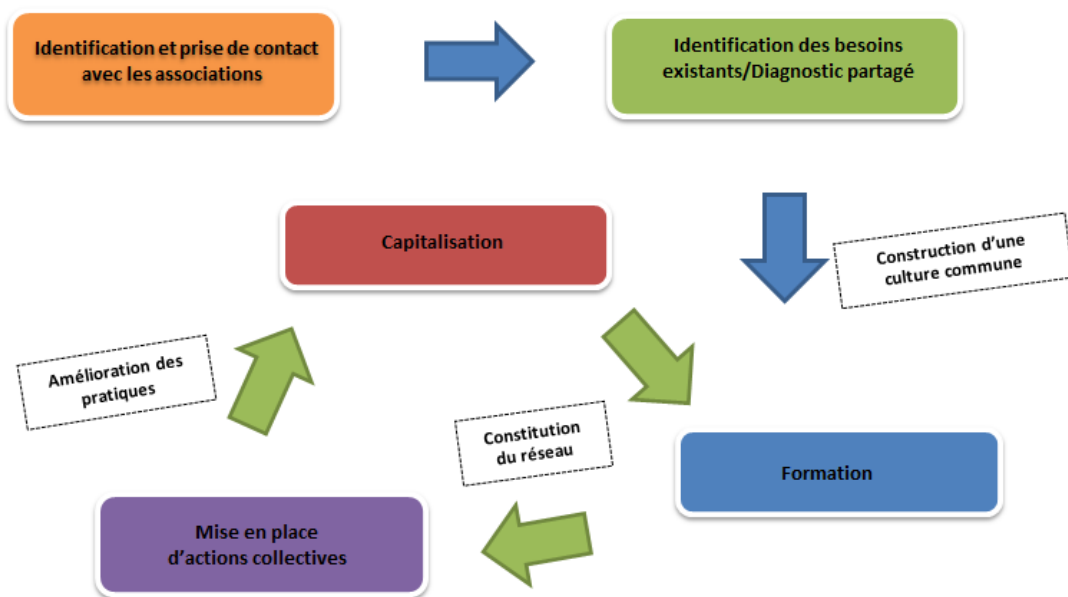
Suite à cette étape de réflexion sur les enjeux de l'intégration, nous avons dégagé plusieurs axes de travail, afin de repérer les structures et les questionner sur leurs pratiques associatives concernant les champs identifiés.

Un certain nombre d'associations étaient déjà engagées dans des démarches contribuant à l'amélioration des conditions d'intégration sans qu'elles aient une spécialisation particulière vis-à-vis des publics étrangers, et il nous a paru intéressant de privilégier et de travailler au sein du réseau en priorité les domaines suivants :

- **l'accueil des migrants**
- **l'apprentissage du français**
- **le soutien éducatif et l'accompagnement à la scolarité**
- **l'accès aux droits**
- **l'appui à la parentalité**
- **la participation citoyenne et associative**

D'autres thématiques de travail ont aussi été envisagées comme l'accès aux soins, l'accompagnement à la vie quotidienne, l'insertion dans la vie active, le développement du réseau social des immigrés...

Méthodologie : Les résultats des rencontres avec Jacques Barou ont permis d'établir une stratégie de mise en route du projet de façon à développer une méthodologie afin de mener à bien cette action. Le schéma ci-après représente les différentes étapes pratiques afin d'identifier, mutualiser, fédérer et mobiliser les acteurs du réseau.



Cette stratégie de construction du réseau se caractérise par un travail à deux niveaux :

- le réseau s'adresse tout d'abord aux acteurs associatifs qui par leurs pratiques sont au premier rang afin d'évaluer les besoins de leurs territoires (besoins de formations, soutien techniques, propositions d'actions...),
- parallèlement, cette mise en relation inter-associative doit participer à l'amélioration des processus d'intégration des primo-arrivants en Savoie (propositions d'actions en lien direct avec le public).
- Rencontres et prises de contacts

Afin de constituer le réseau, l'une des premières étapes a été donc d'aller à la **rencontre des responsables associatifs** du département afin de leur présenter la démarche mais aussi les dispositifs déjà existants concernant les champs de l'intégration des immigrés et de leurs familles sur le département.

A la suite de ces entretiens et de l'analyse des besoins nous avons entrepris l'étape des **rencontres collectives**, sous forme de rencontres/formations. Notre volonté a été de construire des propositions de rencontres et de formations définies à la suite de concertations de terrain avec les acteurs.

L'ADDCAES est un lieu ressource, et nous souhaitons partager au mieux les moyens dont nous disposons, qu'il s'agisse d'informations, de formations, de conseils techniques, et d'outils divers. Nous souhaitons que les associations disposent de compétences leur permettant d'intervenir de façon adaptée auprès des publics migrants, et ce, à titre individuel ou collectif.

Identification des structures associatives partenaires

- Premières rencontres individuelles sur le territoire de **la Vallée de la Maurienne**, des associations cantonales en particulier.
- Par la suite nous avons travaillé à la mobilisation les acteurs associatifs du **bassin de la ville d'Aix-les-Bains**. Nous avons pu compter sur les associations caritatives du bassin.
- Puis nous nous sommes intéressés aux acteurs intervenants dans **la vallée de la Tarentaise et de la Haute Tarentaise**
- et enfin ceux **du Bassin Chambérien**.

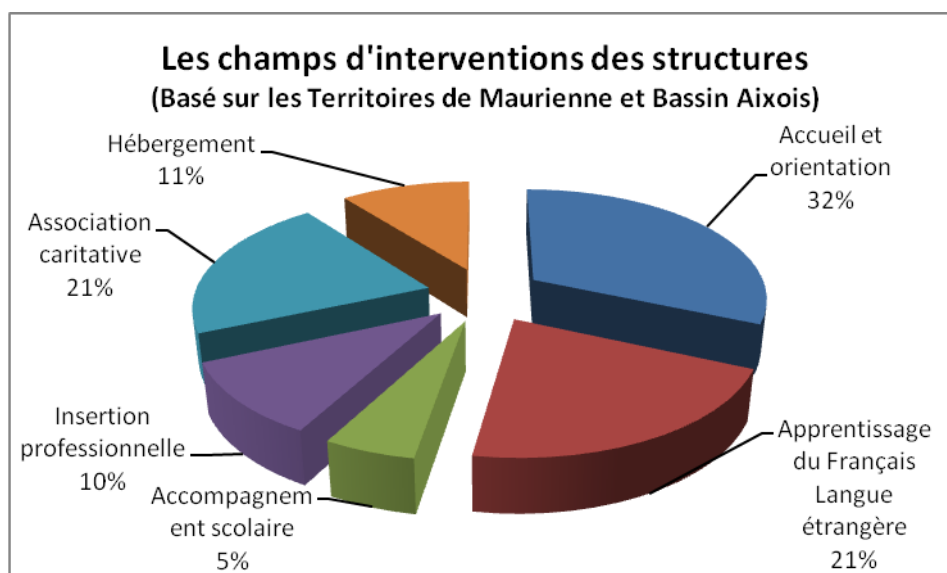
Les premières prises de contact ont eu lieu en Septembre afin de présenter la démarche et d'évaluer l'intérêt que les associations portent sur les processus d'intégration des publics.

Bilan des rencontres en 2011 :

Total des structures rencontrées : 36

- En Maurienne, **16 structures ont été contactées**. L'association Cantonale d'Animation de Saint Jean de Maurienne, qui a reçu l'agrément « centre social » cette année, a marqué son intérêt pour ce projet et se fait le relais de cette initiative dans le canton en dispensant un soutien logistique pour la rencontre organisée sur Saint-Jean de Maurienne.
- Sur Aix-les-Bains, **7 structures** ont pris connaissance du projet. La responsable de l'antenne de ville du quartier du Sierroz (ZUS) a aussi été rencontrée.

- Sur Albertville et la Haute Tarentaise **13 associations** ont été déjà contactées et d'autres sont actuellement en cours de démarchage.
- A Chambéry et son agglomération, l'identification des structures parties prenantes est en cours.



La territorialisation pour le maillage du territoire :

L'approche territorialisée présente des avantages méthodologiques pour mobiliser le plus grand nombre d'acteurs investis dans chaque territoire. En contrepartie, cette approche prend du temps car elle implique de multiplier les rencontres et de contacter un grand nombre d'interlocuteurs. En partant de ce constat, nous avons entrepris, en parallèle de notre travail sur les territoires, des contacts avec des structures à vocation départementale (Fédération des Centres Sociaux des deux Savoies, Centre Ressources Illettrisme...).

Concernant le reste du territoire départemental et dans l'objectif de toucher un plus grand nombre de structures, un questionnaire a été élaboré afin de pouvoir faire un état des lieux des territoires dont les associations n'ont pas encore été rencontrées par le Chargé de Mission.

Organisation de rencontres du réseau et ateliers de formation pour les acteurs associatifs :

Plusieurs axes thématiques de travail se sont dégagés :

- **Accueil et prise en charge des primo-arrivants et de leurs familles** : Nous avons noté que les associations de terrain peuvent rencontrer des difficultés à capter les publics immigrés au travers de leurs actions.
- **Connaissances des réalités** : Les associations ont aussi exprimé leur souhait de mieux connaître les situations concernant les migrations dans notre département dans son ensemble.
- **L'apprentissage de la langue** : les actions entreprises en termes d'apprentissage des savoirs de base sont plus ou moins bien recensées sur les territoires. Elles sont connues de la plupart des associations rencontrées. Cependant les cycles de formations nécessiteraient une sensibilisation plus poussée sur les enjeux du parcours migratoire.
- **Connaissances des dispositifs existants** : Lors de ces rencontres individuelles, l'ADDCAES a présenté tous les dispositifs développés en termes d'accompagnement des migrants et de leurs familles (Ecoute Femmes en Situation d'Interculturalité, Appui à la Parentalité en Situation Interculturelle, Ecoute et Soutien aux Personnes Agées en Situation d'Interculturalité, permanences juridiques en Droit International de la Famille, permanences juridiques pour les femmes et les familles en Droit des étrangers ainsi que le service d'interprétariat).

A partir de ces constats, nous avons mis en œuvre, en lien avec la conseillère technique du CREFE et le représentant du secours Catholique, des rencontres inter-associatives sous forme d'ateliers de réflexion autour de ces questions et de la notion *d'interculturalité*.

Une première journée intitulée « *Sensibilisation à l'approche interculturelle* » a été organisée le 29 Novembre 2011 à Chambéry en lien avec le Secours Catholique (voir fiche Formation n°5 et bilan CREFE). Une deuxième journée a été organisée le 9 décembre 2011 à Saint Jean de Maurienne sur le thème : « *Accompagner les migrants, une rencontre interculturelle...et interpersonnelle* ». D'autres rencontres auront lieu à Chambéry, Aix-les-Bains et Albertville début 2012.

Site internet

Dans l'objectif de développer le travail de maillage des partenaires associatifs du département, une interface sur internet est apparue comme un outil essentiel pour la communication, l'information et la mobilisation des structures engagées par leur travail dans l'accompagnement des immigrés et de leurs familles.

La construction d'un site internet a donc été entreprise afin d'obtenir plus facilement des informations et d'avoir une meilleure visibilité des structures partenaires sur le département de la Savoie. Une page sera consacrée exclusivement à une

cartographie et un répertoire de tous les partenaires engagés dans la dynamique de réseau.

Ce site permettra à l'ADDCAES d'assurer de manière encore plus efficiente son rôle de Centre Ressource sur les questions liées à l'intégration des migrants en Savoie.

Perspectives

La construction d'un réseau de partenaires associatifs est un processus qui s'inscrit dans le temps. A la suite des résultats concluants de ces premiers mois (grande participation lors des ateliers, augmentation de l'orientation sur les dispositifs de l'ADDCAES par les acteurs associatifs) nous allons poursuivre notre travail. Plusieurs axes de travail pour l'année 2012 :

- l'intégration sociolinguistique
- l'accompagnement des femmes immigrées primo-arrivantes
- le soutien et l'accompagnement éducatifs des enfants nouvellement arrivés en France
- le développement de la dimension culturelle de l'intégration.

L'action a été principalement financée par le FEI et la DDCSPP, et fait l'objet d'une demande de renouvellement FEI pour l'année 2012-2013.

Moyens mis en œuvre

Pour ce projet, un poste de chargé de mission à temps partiel (80%) a été créé en Juin 2011.

II. 30^{ème} anniversaire de l'ADDCAES

L'ADDCAES a eu 30 ans en 2011, et à cette occasion le Conseil d'Administration a souhaité l'organisation d'un temps fort qui réunisse les partenaires et acteurs avec qui l'association travaille depuis de nombreuses années, et a choisi comme thématique « **Regards sur les réalités de l'immigration d'aujourd'hui : quelles perspectives pour demain ?** ».

L'organisation de cet évènement a mobilisée le Conseil d'Administration et les salariés de l'association dès le premier trimestre 2011, et un travail en commun de réflexion et d'élaboration a été mené durant l'année 2011.

Cette démarche a abouti à la conception d'une journée très riche, où se sont croisés les regards des administrateurs, des salariés, d'intervenants extérieurs et du public, tant sur l'histoire de l'ADDCAES et ses actions d'hier et d'aujourd'hui, que sur la période concernée 1981-2011, et sur les perspectives d'avenir.

Une journée d'étude et une conférence en soirée ont été organisées à Chambéry, le 17 novembre 2011, au Centre de Congrès Le Manège à Chambéry.

Déroulement de la journée :



8h30 : Accueil des participants

9h00 : Ouverture de la journée par **Charles Vinit**, *Président de l'ADDCAES*
Intervention de **Jean-Pierre Ruffier**, *premier Adjoint à la Mairie de Chambéry*
Présentation de la journée par **Martine Zamparo-Gobillon**, *directrice*.

La présence des immigrés dans la société française :
les évolutions d'hier à aujourd'hui.
intervention de **Jacques Barou**, *ethnologue, directeur de recherches au CNRS*.

Pause & Petit déjeuner interculturel

Projection d'extraits de films réalisés dans le cadre de « **Miroir de l'intégration** » par la *Ligue de l'Enseignement FOL73*
Présentation de la démarche par **Philippe Moscarola**
D'autres extraits seront projetés durant la journée.

Quels enjeux pour l'intégration des familles récemment arrivées en France.
Comment accompagner aujourd'hui leurs parcours d'intégration ?
intervention de **Abdessalem Yahyaoui**, *enseignant chercheur en psychologie clinique, Directeur de recherche Université de Savoie, Université Mendès -France*

12h15-14h : Repas libre

13h15 : Projection d'extraits de *Miroir de l'intégration*.

14h00 : **L'ADDCAES de 1981 à aujourd'hui :** des actions, des constats, des perspectives ...
Intervention des personnels et administrateurs de l'ADDCAES.

De l'altérité à l'interculturalité
intervention de **Abdellatif Chaouite** *ethnopsychologue et rédacteur en chef de la revue Ecart d'identité, ADATE*.

Regards croisés : Vivre ensemble en Savoie : quelles enjeux et perspectives pour demain ?
animé par **Rémy Kossonogow**, *Vice-président de l'ADDCAES*, avec la participation de :
Leila Oufkir, *journaliste et écrivain*,
Abdessalem Yahyaoui, *enseignant chercheur et directeur de recherche en psychologie clinique*,
Abdellatif Chaouite, *ethnopsychologue, rédacteur en chef d'Ecart d'identité, ADATE*,
Marc Gillette, *Secrétaire Général de la Ligue de l'Enseignement- FOL 73*

Conclusion

Toute la journée au Manège :

- Stand d'information
- Table d'ouvrages, avec les Amis de la Librairie Jean-Jacques Rousseau
- Expositions

La journée d'étude et la conférence étaient gratuites pour les publics :

- Journée d'étude : public de professionnels et bénévoles (institutions, associations...)
- Conférence du soir : tout public

Fréquentation : Environ 150 personnes dans la journée. Public de professionnels et de bénévoles, dont une bonne participation des bénévoles d'associations.

Communication : Réalisation d'une plaquette pour le programme et d'un dossier pédagogique.

Actes de la journée : le contenu de la journée a été enregistré, et des actes ont été réalisés sous 2 versions : papier et informatique. (Un exemplaire des actes en annexe).

Soirée :

Conférence

**« De la difficulté à penser la question migratoire »
Avec Smaïn Laacher, sociologue**

Par son expérience de sociologue, chercheur associé au Centre d'études des mouvements sociaux (CNRS-EHESS) et de juge représentant le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à la Cour Nationale du Droit d'Asile, Smaïn Laacher fait autorité sur les questions d'immigration et de flux migratoires internationaux. Il a écrit de nombreux ouvrages sur ces sujets.

Au cœur des débats, l'immigration n'en finit pas de diviser la société française. Cette conférence a été l'occasion de poser les éléments objectifs, pour mieux comprendre la situation actuelle et les enjeux essentiels liés à l'immigration.

Introduction par Charles Vinit, président de l'ADDCAES, et animation par Rémy Kossonogow, vice-président.

La fréquentation de la soirée a été un peu décevante, avec la présence d'une cinquantaine de personnes, en plus des animateurs et du personnel de l'ADDCAES présent.

III. Accès aux droits et à l'égalité des chances

L'ADDCAES s'investit auprès des publics immigrés et issus des différentes immigrations, dans la complémentarité avec les services de droit commun existants.

Nous proposons différentes formes d'accompagnement, principalement au niveau social, dans le but de permettre aux personnes et aux familles d'accéder aux droits, au droit commun, et à l'égalité des chances, conditions indispensables pour trouver une véritable place dans la société française, pour y être reconnu et s'intégrer à la vie sociale, citoyenne, économique et culturelle.

Cependant, la réalité des situations individuelles et familiales, les difficultés inhérentes au contexte économique et social actuel, rendent parfois le processus d'intégration long et complexe : il est alors indispensable d'apporter un soutien adapté aux personnes et aux familles dont la situation le nécessite (les personnes âgées par exemple).

Selon les actions mises en place et les publics concernés, en fonctions des besoins et du contexte local, nos interventions comportent :

- un accompagnement ou un soutien adapté individuel ou collectif aux personnes et aux familles connaissant des difficultés pour lever l'éventuels freins à l'intégration ou rétablir les droits,
- un appui en complément de l'action des services et dispositifs de droit commun,
- des actions collectives ciblées à visée informative et formative,
- des temps d'interprétariat, si besoin.

Les actions de l'ADDCAES en 2011 :

1. Actions en direction des femmes
2. Accompagnement des demandeurs d'asile et réfugiés
3. Formations dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration
4. Accompagnement des personnes âgées
5. Dispositif d'Appui aux Familles en Situation Interculturelle

1 – Actions en direction des femmes

L'ADDCAES travaille depuis plusieurs années auprès des femmes immigrées et issues des différentes immigrations de toutes origines, dans le cadre d'actions dont **le but est de rétablir l'égalité femmes-hommes, de favoriser l'accès aux droits et l'intégration, et de prévenir les diverses formes de discriminations.**

L'ADDCAES assure des actions d'information, de soutien et d'accompagnement de femmes connaissant des difficultés et/ou victimes de violences, en particulier lorsqu'il s'agit de leurs choix de vie, ainsi que des actions d'appui à l'intégration.

Depuis 2009, l'ADDCAES s'est fortement impliquée dans la lutte contre les mariages forcés, et la prévention des mutilations sexuelles et autres violences coutumières.

Dès fin 2009, l'ADDCAES a initié une démarche afin de créer un réseau informel d'acteurs des services publics et des associations, professionnels et bénévoles, du département de la Savoie, maîtrisant les problématiques liées aux pratiques traditionnelles néfastes (dont les mariages forcés et les mutilations sexuelles féminines). Cette démarche s'est poursuivie en 2010 et 2011, avec la mise en place de rencontres sur ces thématiques, avec le souci de donner aux acteurs des outils permettant d'agir ou d'orienter de façon adaptée en cas de besoin.

Les actions mises en place en 2011 s'adressent à 2 types de publics :

- **Les femmes immigrées et issues des différentes immigrations :**

- A. Dispositif « Ecoute Femmes en Situation d'Interculturalité »
- B. Accompagnement des femmes victimes et organisation de permanences juridiques en droit international de la famille
- C. Action socio-linguistique à Aix-les-Bains
- D. Information et sensibilisation des jeunes sur les mariages forcés
- E. Manifestation 8 Mars 2011

- **Les acteurs institutionnels et associatifs (réseau d'acteurs) :**

- F. Rencontre –témoignage sur les mutilations sexuelles féminines
- G. Réactualisation d'une plaquette sur les mariages forcés

A. Le dispositif Ecoute Femmes en Situation d'Interculturalité

C'est en avril 2004 que l'ADDCAES a mis en place le lieu d'écoute « Ecoute Femmes en Situation d'Interculturalité » (EFSI), avec le soutien de la Mission Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, et ce lieu d'écoute fonctionne à Chambéry depuis cette date grâce au soutien de plusieurs financeurs.

La conception d'EFSI est le résultat d'une réflexion menée dès 2003 par l'ADDCAES avec la Mission Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, en lien avec les acteurs institutionnels et associatifs du département concernés par la situation des femmes immigrées ou issues de l'immigration.

Cette démarche collective a abouti à l'élaboration d'un projet de lieu d'écoute pour ces femmes en situation d'interculturalité victimes de violences au niveau familial ou conjugal, et/ou en crise identitaire, et en difficulté de choix de vie, puis à la mise en place de ce lieu animé et géré par l'ADDCAES en avril 2004.

L'objectif de ce lieu est d'aider les femmes immigrées et issues des différentes immigrations à élaborer des réponses personnelles à leur vécu difficile en prenant en compte la situation d'interculturalité dans laquelle elles se trouvent, en leur permettant d'être mieux « outillées » et plus fortes pour assurer leur position et leur choix de vie, quel qu'il soit.

EFSI propose une approche complémentaire aux autres dispositifs de droit commun.

Grâce au soutien apporté aux femmes par une équipe composée de deux psychologues spécialisés dans la prise en compte de la dimension interculturelle des situations et des problématiques, le dispositif EFSI a fait la preuve de son efficacité, et cela permet de rétablir l'égalité des chances pour des femmes très malmenées par les pressions ou violences qu'elles subissent, ainsi que de favoriser leur accès aux droits et à l'égalité de traitement.

D'avril 2004 à fin décembre 2011, **149 femmes ont été accompagnées**. Il s'agit, de personnes venues seules ou accompagnées par un professionnel.

En 2011, **22 femmes ont été accueillies** pour une ou plusieurs rencontres qui peuvent se prolonger sur du long terme si besoin.

Par ailleurs, les professionnels confrontés à ces situations expriment leurs difficultés à aborder, ou déceler, ces problématiques, et s'interrogent sur la position appropriée à adopter face à ces situations complexes.

En réponse à ces besoins, EFSI reçoit également des professionnels, seuls ou en équipe, pour les aider dans leur positionnement, et leur permettre d'adopter la démarche la plus appropriée vis-à-vis des situations dont ils ont la charge : cela n'a pas été le cas en 2011, mais cette possibilité existe.

Ce lieu accueille des personnes, accompagnées ou non par un professionnel (santé, prévention, social, insertion...) dans leur démarche qui est volontaire.

Deux psychologues spécialisés sur le plan de l'interculturalité (homme et femme) animent ensemble le lieu d'écoute, accompagnés de stagiaires en Master I de psychologie. Des interprètes peuvent intervenir si besoin.

Les objectifs

- Ecouter les femmes, soutenir, informer, relayer vers les professionnels adéquats et accompagner vers plus d'autonomie, de liberté de choix, et de reconnaissance du désir personnel et des droits.
- Soutenir un travail de reconstruction de l'estime de soi.
- Mettre la personne en lien avec le réseau local du soutien institutionnel, juridique et associatif pour sortir de l'isolement et retrouver une place d'individu pouvant faire des choix personnels et les assumer.
- Les séances sont gratuites.

Le public accueilli en 2011 (bilan détaillé disponible)

- 1) Des femmes étrangères et issues des différentes immigrations, accompagnées ou non par un professionnel.
- 2) Des professionnels seuls ou en équipe, qui peuvent être aidés afin de pouvoir aborder plus aisément les situations des jeunes filles et jeunes femmes, et de clarifier leurs positionnements.

Au total **22 femmes** sont venues à la consultation EFSI au cours de l'année 2011 parmi lesquelles 18 sont de nouvelles situations. 50 entretiens ont été réalisés, d'une durée de 1h30 à 2h chacun, selon les situations. Par ailleurs, nous avons assuré :

- 4 réunions de préparation, de suivi et de bilan avec l'équipe de psychologues
- 2 réunions avec les stagiaires
- Interprétariat assuré pour 9 séances en langue arabe et turque.

Les origines culturelles représentées sont au nombre de 6 :

Turquie (7)

Algérie (8)

Maroc (3)

Sénégal (2)

Albanie (1)

Comores(1)

1. Problématiques rencontrées chez les femmes de la 1^{ère} génération

Globalement, les motifs qui emmènent les femmes de la première génération en consultation sont liés **au fonctionnement de leur couple**. Dans le cas des mariages arrangés il y a une grande déception par rapport aux attentes que les femmes avaient de leur mari, du mariage et de la famille qui les avait accueillies en France. Dans d'autres cas, les femmes souffrent d'un manque de soutien de la part de leur mari, manque qui rend difficile toute expression d'initiative pour défendre leurs projets personnels. Les problèmes fréquemment repérés :

- Conflit dans le couple et combat des femmes contre la rigidification du traditionalisme,
- Conséquences de l'intrusion de la belle-mère et maltraitance (cas de mariages arrangés)
- Manifestations d'angoisse : crises, compulsions et possession, en lien avec le stress très élevé lié aux relations intrafamiliales.

2. Problématiques rencontrées chez les femmes nées et/ou grandiées en France

Les femmes et les jeunes filles de la deuxième génération expriment essentiellement **des difficultés liées à la relation avec leur famille d'origine**. Ces difficultés concernent pour la plupart **les choix de vie** qui leur sont imposés (études, loisirs, conjoint etc.), et pour d'autres, ce sont des souffrances profondes touchant l'identité et la représentation de soi en tant qu'individu biculturel. Le travail d'accompagnement est essentiellement centré sur l'élaboration d'un projet de vie pour soi indépendamment des exigences de la famille ou de la communauté d'appartenance.

Les problèmes rencontrés :

- autonomisation par rapport à la famille et difficulté à se construire indépendamment des désirs des familles d'origine,
- la question du choix du conjoint,
- violences intrafamiliales : mariages arrangés et pressions exercées par les familles ; regroupement familial de jeunes filles adolescentes qui subissent des maltraitances de la part de leurs parents.

Les nouveaux types d'interventions mis en place par l'équipe

Outre les interventions directes auprès des femmes, l'équipe de psychologues a assuré :

- Un travail sur la place des professionnels dans le dispositif, et leur rôle dans la constitution du réseau social pour les femmes qu'ils accompagnent.
- Une réflexion autour de l'histoire de vie pour les femmes de la 1^{ère} génération et pour les femmes issues de l'immigration.
- Un temps d'élaboration de projet pour les femmes accompagnées et un travail sur les ressources personnelles.
- L'organisation d'une formation pour les acteurs professionnels sur le thème : « Travailler avec les jeunes filles et les femmes dans un contexte interculturel : enjeux et stratégies d'accompagnement » le 6 décembre 2011 (voir chapitre « formations »).

B. Accompagnement des femmes victimes et organisation de permanences juridiques

L'ADDCAES reçoit régulièrement des femmes vivant des situations difficiles et particulièrement différentes formes de violences et de contraintes au niveau conjugal et familial.

Nous proposons une écoute et un accompagnement individuel personnalisé aux femmes adressées à l'ADDCAES par des professionnels et bénévoles, ou qui viennent d'elles-mêmes.

L'accueil et l'accompagnement est assuré par Mme Mazouzi.

Le projet initial s'adressait principalement aux femmes victimes de mariages contraints, et à leurs conséquences, ou à des femmes victimes d'entraves à l'accès à leurs droits. Cependant, dans les faits, à ces problèmes se rajoutent fréquemment des difficultés liées à la situation juridique, à l'état de santé, et à des problèmes de formation, de ressources... L'accompagnement des femmes permet donc ensuite une orientation vers des réponses internes à l'ADDCAES (EFSI, permanences juridiques) ou extérieures (travailleurs social, associations de solidarité, formation, logement, avocat...).

En 2011, nous avons reçu **32 personnes** pour des entretiens approfondis qui ont ensuite abouti (une ou plusieurs orientations par situation) à :

- une orientation vers la permanence juridique en Droit des étrangers ou en Droit international de la famille de l'ADDCAES (9 personnes)
- une orientation urgente vers l'ADATE à Grenoble (3)
- une orientation vers EFSI (4 personnes) et /ou vers un service extérieur (services publics, OFII, associations), ou un travailleur social (19 personnes).
- des informations sans orientation (2).

Si besoin, un interprète est présent durant la rencontre pour faciliter les échanges.

Par ailleurs, alors que l'information concernant les services proposés par l'ADDCAES s'adresse surtout aux acteurs, nous recevons aussi des demandes d'information par téléphone, émanant de personnes privées ayant divers statuts concernant toutes sortes de problèmes pour lesquels nous ne sommes pas forcément compétents, ou pour lesquels il y a nécessité d'un traitement dans l'urgence, et que l'on évalue à 180 à 200 entretiens téléphoniques par an. Les personnes sont alors redirigées par les services compétents, ou directement vers les services juridiques de l'ADATE et du FIJI s'il y a urgence.

L'ADDCAES n'avait pas, au départ, vocation à assurer des permanences juridiques, mais, de fait, reçoit régulièrement des demandes d'informations juridiques, auxquelles elle répond en fonction de ses possibilités.

En raison des actions qu'elle assure, en particulier auprès des femmes immigrées, et afin de pouvoir répondre aux urgences, une salariée de l'ADDCAES s'est formée en 2009 et 2010, en droit international de la famille, mais n'est pas juriste.

Les personnes étrangères qui souhaitent s'informer sur leurs droits ou leur situation, et sur les démarches relatives à l'accès à ces droits, ne trouvent pas toujours de réponse adaptée à Chambéry, ni en Savoie. Les enjeux pour ces personnes sont souvent importants et conditionnent leur avenir...

Cette situation ne nous paraît pas acceptable : il est indispensable que toute personne puisse avoir accès à l'information sur sa situation et les démarches à faire pour avoir accès aux droits avec une égalité de traitement, sans discrimination en raison des origines étrangères. Nous souhaitons qu'il existe au niveau local des réponses adaptées, avec la présence de juristes spécialisés ayant fait leurs preuves en matière de conseil juridique, dans un souci d'efficacité et de garanties pour l'accès aux droits des étrangers et de leurs familles.

Grâce à un partenariat avec le FIJI-RA, l'ADDCAES donc a mis en place depuis avril 2010, une permanence juridique en droit international de la famille dédiée aux femmes et aux familles en raison de son financement européen (FEI). Lors de cette permanence, qui a lieu en principe un après-midi tous les mois et demi, nous accueillons en moyenne 4 situations par permanence. Dans les faits, les demandes ayant été inférieures aux prévisions, nous avons organisés moins de séances que prévu en 2011.

Cependant, depuis que cette permanence est connue, les demandes affluent, concernant surtout le Droit des étrangers. D'où la mise en place, à partir du 14 novembre 2011, d'une permanence en Droit des étrangers à l'ADDCAES, à raison d'une séance mensuelle pour démarrer, avec une juriste de l'ADATE.

Les permanences juridiques de l'ADDCAES

L'ADDCAES dispose donc actuellement de 2 permanences juridiques, correspondant à la prise en charge de questions différentes et très complémentaires, qui demandent des compétences « pointues » dans chacun des domaines, et une bonne connaissance des droits nationaux, et des accords internationaux, en fonction des nationalités.

Les permanences en Droit international de la famille sont assurées par l'association Femmes Informations Juridiques Internationales Rhône-Alpes (FIJI-RA) situé à Lyon, qui détache une juriste spécialisée environ une fois tous les mois et demi à l'ADDCAES.

Les thèmes traités sont les suivants :

- le mariage (mariage célébré à l'étranger ou mariage d'étrangers en France...)
- le divorce (saisine du juge étranger, reconnaissance d'un divorce étranger en France...)
- la filiation
- l'adoption internationale
- la Kafala
- l'enlèvement d'enfants
- le droit au séjour comme sujet annexe à l'une des précédentes thématiques.

Les permanences en Droit des étrangers sont assurées par une juriste spécialisée de l'ADATE de Grenoble qui vient à l'ADDCAES une fois par mois depuis le 14 novembre 2011.

Les thèmes traités sont les suivants :

- l'entrée en France
- le séjour
- les statuts particuliers
- les mesures d'éloignement
- le droit au travail
- la nationalité

En raison du financement de cette action par le Fonds Européen d'Intégration jusqu'à fin mars 2012, les permanences s'adressent jusqu'à cette date uniquement aux femmes et aux familles.

La demande d'asile : à ce jour, la question de l'asile est traitée dans le cadre de la Coordination Savoie pour le droit d'asile, dont l'ADDCAES fait partie et assure une présence avec une intervenante sociale à mi-temps (aide à la procédure et aide au récit). Il n'est donc pas prévu, à ce jour, de recevoir des demandeurs d'asile dans le cadre de ces 2 permanences.

Fonctionnement du dispositif « Permanences juridiques »

L'ADDCAES reçoit les demandes téléphoniques, et/ou accueille les personnes dans ses locaux au Biollay pour un premier contact.

L'intervenante sociale reçoit les personnes, leur donne les premières informations par rapport à leurs demandes, et si nécessaire, leur propose de rencontrer la juriste compétente.

Les personnes peuvent venir seules, ou accompagnées d'un travailleur social ou autre accompagnateur. Si les personnes ne maîtrisent pas bien les questions administratives, il est préférable qu'elles soient accompagnées par un professionnel (travailleur social) qui les aidera ensuite dans leurs démarches qui peuvent s'avérer complexes.

Des travailleurs sociaux confrontés à des questions très complexes peuvent également venir rencontrer une juriste. Si besoin, l'ADDCAES prévoit une interprète.

L'intervenante sociale de l'ADDCAES communique à l'avance à la juriste un descriptif de chaque situation et des besoins d'information, afin que la juriste arrive avec les renseignements souhaités.

En cas de situations très complexes, les personnes pourront revenir à une autre permanence, ou exceptionnellement, rester en contact direct avec la juriste.

Les rencontres avec les juristes sont gratuites.

Information

Deux plaquettes de présentation ont été réalisées et la plaquette concernant les permanences en Droit international de la famille est diffusée depuis 2010. La plaquette en Droit des étrangers est diffusée depuis octobre 2011.

Bilan des permanences en droit international de la famille

En 2011, 4 ½ journées de permanence juridiques ont été organisées.

Personnes orientées par : Travailleurs sociaux : 64%
Associations : 28,6 %
Médecin, PMI : 7,4%

14 situations différentes ont été traitées lors de ces permanences

Les sujets traités lors de des entretiens (plusieurs sujets possibles par personne) :

Divorces/séparation : 50%

Violences conjugales : 28,6%

Adoption/kafala : 28,6 %

Mariage : 14,30%

Mariage forcé/sous contrainte : 13,30%

Quelques demandes très urgentes ont été adressées directement au FIJI-RA à Villeurbanne. Les demandes sont très fluctuantes, mais il est indispensable de rester disponibles et vigilants.

Bilan des permanences en droit des étrangers

L'action a démarré en novembre 2011 et 2 séances ont eu lieu en 2011 :

7 situations ont été rencontrées, représentant 4 nationalités différentes.

Orientation par : 85% travailleurs sociaux
15% par un avocat

Les questions abordées (plusieurs possibilités par personne) :

- Questions liées au séjour
- Régularisations
- Naturalisation

Perspectives : poursuite des deux permanences en conseil juridique en 2012

Début 2011, la demande concernant du conseil juridique en Droit des étrangers s'est beaucoup développée. Les permanences ont été élargies et peuvent recevoir jusqu'à 7 personnes une fois par mois.

A l'issue du financement de ces permanences par le FEI, fin mars 2012, il sera nécessaire de rechercher localement des cofinancements.

C. Action socio-linguistique à Aix-les-Bains

Cette action socio-linguistique s'inscrit dans le cadre de la démarche globale engagée au niveau du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) par la Ville d'Aix-les-Bains afin de favoriser l'égalité des chances et de prévenir les discriminations pour des femmes immigrées d'origines diverses.

Ce projet a été conçu à partir de la rencontre avec les acteurs locaux de la politique de la ville et les acteurs de terrain, ainsi que les femmes du quartier du Sierroz.

L'action fonctionne en groupe ouvert, et les femmes peuvent y accéder toute l'année. Les séances sont organisées dans une salle d'un local appartenant à la Ville d'Aix-les-Bains, rue François Gaillard.

Elles sont organisées chaque mardi après-midi, hors vacances scolaires.

Les participantes : 11 femmes immigrées ont participé à l'action en 2011

- 5 femmes d'origine algérienne
- 2 femmes d'origine australienne
- 2 femmes d'origines turques
- 1 femme d'origine tunisienne
- 1 femme polonaise

Le travail est axé sur l'apprentissage du français quotidien oral. A partir de thèmes et d'évènements de la vie courante, différents sujets sont abordés : thèmes liés à l'actualité, aux problèmes administratifs, aux démarches et aux droits.

Pour les femmes, la participation à cette action est une passerelle très efficace pour élaborer des projets de formation, ou accéder à l'emploi.

Il en est de même dans leur vie quotidienne pour tout ce qui concerne l'accès aux droits.

D. Information et sensibilisation des jeunes sur les mariages forcés

En 2009, l'ADDCAES a mis en place une action d'information et de sensibilisation auprès des jeunes, avec le financement du Fonds Européen d'Intégration, afin de prévenir les mariages forcés / arrangés, et de façon complémentaire à la démarche initiée auprès des femmes étrangères et issues des immigrations.

N'ayant pas connaissance de l'existence en France d'outils destinés à sensibiliser les jeunes sur cette question, la démarche a consisté à créer tout d'abord un outil d'animation, puis à l'expérimenter auprès d'adolescents et de jeunes en cours de formation ou d'apprentissage, dans le but de travailler également avec des scolaires à plus long terme.

Cette action financée par le Fonds Européen d'Intégration s'est poursuivie en 2010 et 2011 avec les objectifs suivants :

- Proposer à des jeunes de 16 à 25 ans une réflexion sur le mariage forcé à partir de leur projet de vie et les moyens qu'ils mettent en œuvre pour le mener à bien.
- Travailler sur les représentations des jeunes autour des choix de vie, sur le mariage, le couple, et notamment l'importance de la culture et des traditions et la place des parents dans le choix d'un conjoint.

Il s'agissait de permettre à des jeunes dans toute leur diversité, de prendre conscience que le respect de soi et le respect de la famille ne sont pas contradictoires.

Description et contenus :

L'action a été mise en place par Sylvie Brisson, avec le concours d'une conseillère familiale et conjugale, Mme Sempé-Nemoz.

Un outil a été élaboré en 2009 à partir de supports d'animation utilisés avec le public « jeune ». L'expérimentation de l'outil a été réalisée en 2010, et plusieurs séances ont eu lieu avec des groupes de jeunes (étudiants) pour en tester la pertinence.

En 2011, des interventions ont eu lieu auprès de jeunes du Lycée Ste Anne de la Motte-Servolex et de jeunes en formation à AIDER à Montmélian

Bilan de 3 années d'interventions auprès de jeunes

Faire évoluer les mentalités et les représentations sur une question de société comme le mariage est un travail qui doit s'envisager à long terme. L'expérience menée pendant ces trois années est une modeste mais réelle contribution aux apports conjoints d'associations, de travailleurs sociaux, de formateurs engagés auprès des jeunes et de leurs familles, de témoignages écrits ou filmés, ou encore de dispositifs publics.

C'est essentiellement en milieu scolaire : lycées généraux, lycées professionnels, centres de formation et d'apprentissage que l'on retrouve les jeunes concernés par ce type d'action. Les possibilités d'accès à ces jeunes se heurtent à plusieurs difficultés :

- les rythmes et la culture scolaires qui ne sont pas forcément adaptés à l'irruption de propositions "hors programme", même si celles-ci sont vivement souhaitées par des équipes qui se sentent démunies pour aborder des sujets de société touchant à la sphère intime.
- par ailleurs, il semble nécessaire de continuer à travailler en amont pour sensibiliser les professionnels de l'éducation à ce qu'ils vivent comme quelque chose de tabou : les mariages forcés, arrangés, sous contraintes. En cela, ils sont très différents des travailleurs sociaux (assistantes sociales, éducateurs...) auprès desquels les actions de sensibilisation à la lutte contre les mariages forcés ont été très efficaces, et qui travaillent en réseau avec l'ADDCAES sur cette question.

Des échanges durant 3 années avec un nombre important de jeunes de 16 à 30 ans sur leur projet de vie, leurs attentes et leurs aspirations, leur vision de la vie adulte, à travers la thématique des mariages forcés, il ressort un constat : la persistance des stéréotypes de genre et des schémas traditionnels.

Ces stéréotypes sont véhiculés pour une bonne part par un monde publicitaire ou des médias de masse peu soucieux de faire évoluer les mentalités, pour une autre part par les familles. N'oublions pas non plus que les jeunes, qu'ils soient nés ici ou non grandissent et évoluent dans une société française où persistent, malgré les lois, des inégalités flagrantes entre hommes et femmes et où subsiste, de façon implicite, un modèle patriarcal.

Il s'agit donc de ne pas se borner à stigmatiser et combattre des pratiques et des traditions qui n'ont plus cours chez nous mais aussi de permettre aux jeunes de se construire comme individus et comme citoyens de cette société grâce à des modèles plus exemplaires et plus justes.

L'outil de sensibilisation est là, susceptible d'être amélioré, adapté. Il reste de nombreuses voies à explorer pour sa diffusion, auprès de jeunes, d'adultes parents d'adolescents ou de professionnels.

En attendant, nous faisons l'hypothèse que pour les jeunes qui ont été concernés par la sensibilisation, ainsi que pour les acteurs professionnels qui les entourent, cette prise de conscience servira de levier pour se positionner soi-même différemment et/ou accompagner d'autres personnes en cas de besoin.

E. Manifestation 8 Mars 2011

Dans le cadre du « Collectif 8 mars » qui regroupe plusieurs partenaires l'ADDCAES a participé à l'organisation d'une manifestation dans le cadre de la Journée Internationale

des Femmes, avec pour objectif de promouvoir **l'égalité homme-femme, la mixité, la diversité, et de lutter contre les violences dont les femmes sont victimes.**

L'ADDCAES a été le support financier de cette action collective et en a assuré la coordination en lien avec les autres partenaires.

La programmation de la Journée Internationale des Femmes (8,9 et 10 mars 2011)

Journée du 8 mars, à la MJC d'Aix-les-Bains de 14h à 18h30 à Aix-les-Bains. Des expositions, des stands, un atelier créatif, des démonstrations sportives, une conférence, des animations, un défilé de mode interculturel et historique, un buffet, des discours de clôture de la journée...

Cinéma le 9 mars 2011 en soirée : programmation du film « Women are heroes », réalisé par JR, suivie d'une discussion avec le public au sujet du film.

Journée interprofessionnelle le 10 mars : Formation sur le thème « les droits au séjour des femmes étrangères », organisée par l'ADDCAES, avec l'intervention d'une juriste de l'ADATE (voir chapitre « Formations »).

Le bilan effectué avec les différents partenaires montrent une participation évaluée à 450 personnes environ, avec une diversité de publics, et une prise en compte de cette diversité à travers les animations mises en place.

F. Rencontre-témoignage sur les mutilations sexuelles féminines le 24 mars 2011

Dans le cadre de sa démarche de travail en réseau, et afin de compléter la journée d'étude organisée en novembre 2010 sur les mutilations sexuelles féminines, l'ADDCAES a travaillé avec le Centre de Planification familiale du Conseil Général, pour évaluer les besoins en information des travailleurs sociaux, des personnels de l'Aide sociale à l'Enfance et de la Protection maternelle et Infantile, des personnels des centres de planification implantés sur les principales communes de la Savoie.

Cette démarche a abouti à la conception d'une rencontre complémentaire dans son approche de la journée d'étude du 8 novembre, et intitulée « **Prévention des mutilations sexuelles féminines en Savoie** ».

Elle s'est déroulée le 24 mars 2011, à la maison des Associations de Chambéry, avec la participation du GAMS et le témoignage de femmes d'origine malienne qui ont rencontré une douzaine de professionnels locaux intervenant auprès des femmes sur le terrain à divers titres (assistantes sociales, sages-femmes, puéricultrices...).

Cette action avait pour but de permettre la rencontre, en groupe restreint, de professionnels susceptibles d'être confrontés à des femmes victimes de mutilations et de travailler avec eux sur les modes d'intervention et de prévention pour les femmes et les fillettes. Un compte-rendu détaillé de cette rencontre est disponible.

G. Réactualisation de la plaquette sur les mariages forcés

Parmi les axes de travail de l'ADDCAES concernant la prévention des pratiques traditionnelles aux conséquences néfastes, se trouvent les mariages forcés, dont sont victimes des femmes et des fillettes immigrées et issues de différentes immigrations. Pour lutter contre ces pratiques, il est indispensable d'effectuer un travail d'information et de sensibilisation, tant des acteurs que des jeunes femmes.

Outre les rencontres et formations organisées sur le thème des mariages forcés, et de façon complémentaire aux autres actions mises en place (EFSI, permanences juridiques, accueil et accompagnement des femmes victimes...), l'ADDCAES avait réalisé une plaquette d'information en lien avec la Mission départementale aux droits des femmes et à l'Égalité dès 2008.

Aujourd'hui, cette plaquette est épuisée, mais les problèmes subsistent. Nous avons donc souhaité réactualiser la plaquette, et en faire un tirage de 3000 exemplaires.

Cela a été possible grâce au concours du FIJI Rhône Alpes (pour l'actualisation des informations) et au financement de la Mission aux droits des Femmes et à l'Égalité et du FEI.

La plaquette a été imprimée fin décembre 2011, et présentée officiellement lors d'une formation sur la thématique des mariages forcés, le 19 mars 2012.

Cette plaquette comprend 2 parties : une partie réservée aux explications et conseils, et un feuillet répertoriant l'ensemble des adresses locales et nationales (site) susceptibles d'être utiles aux jeunes filles et femmes concernées, en particulier en cas d'urgence..

2 – Accompagnement des demandeurs d'asile et réfugiés

L'ADDCAES a mis en place depuis 2005 une action d'accueil, d'information et d'accompagnement des demandeurs d'asile sur la procédure administrative en Savoie et intervient également auprès des réfugiés. Notre objectif est de prendre en compte les demandeurs d'asile durant toutes les étapes de la procédure, de les informer, d'assurer l'accompagnement de leur itinéraire, ainsi que leur accès aux services de droit commun lorsque cela est envisageable. Nous poursuivons l'accompagnement des personnes qui obtiennent le statut de réfugié.

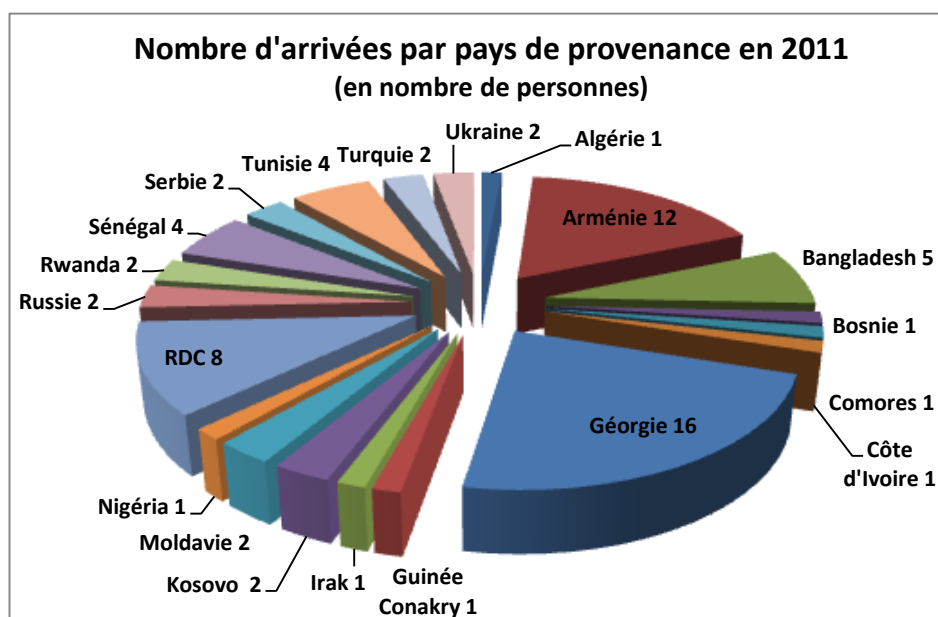
L'ADDCAES a pu embaucher début 2011 une intervenante sociale chargée de l'accueil et de l'accompagnement des demandeurs d'asile, pour un CDD de 6 mois (février à fin juillet 2011) et un autre CDD qui a démarré en novembre 2011. Cette embauche en discontinu s'explique par les difficultés à trouver un financement annuel pérenne. L'intervenante sociale de l'ADDCAES intervient auprès des publics en lien avec le Secours Catholique et les bénévoles de la Coordination pour le droit d'Asile.

Objectifs du poste

- Assurer l'accès aux droits et à l'information des personnes en demande d'asile en Savoie. - Accompagner les publics concernés dans l'aide à la procédure et l'accès aux droits.
- Accompagner les réfugiés dans leur processus d'intégration sociale, économique, professionnelle et culturelle.
- Informer les professionnels du droit commun

Nos interventions durant ces 8 mois d'activité ont concerné 62 domiciliations (sur 70)

Les demandeurs d'asile :



Les actions mises en œuvre pendant la permanence d'accueil hebdomadaire

L'ensemble des actions réalisées pendant la permanence d'accueil se fait en collaboration avec l'équipe de la Coordination Savoie pour le Droit d'Asile (CSDA) ainsi que le référent « Etrangers » du Secours Catholique de Savoie. Ainsi, les coûts relatifs aux différentes activités sont répartis entre les deux structures principales : l'ADDCAES et le Secours Catholique.

Accueil des nouveaux arrivants

La permanence hebdomadaire d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile est assurée le mardi après-midi de 14h à 16h30 dans les locaux du Secours Catholique, au 51 rue Ducis en centre-ville de Chambéry par les bénévoles de la Coordination Savoie pour le Droit d'Asile (CSDA) ainsi que par l'intervenante sociale. Le rôle de cette permanence est d'accueillir les personnes, de les informer sur le droit d'asile en France, d'entamer les premières démarches et de les orienter vers les structures d'hébergement d'urgence.

La domiciliation postale

Dans le cadre de la régionalisation de la demande d'asile, la préfecture compétente est la Préfecture de l'Isère. Le/la demandeur d'asile doit donc se rendre à Grenoble pour déposer sa demande d'asile et obtenir une Autorisation Provisoire de Séjour (APS). Pour cela, nous lui prenons rendez-vous à la Préfecture de Grenoble et nous l'accompagnons éventuellement.

La remise et le traitement du courrier

La remise du courrier se déroule pendant la permanence du mardi après-midi. L'équipe des bénévoles, accompagnée par l'intervenante sociale, est présente pour les accompagner dans la lecture des courriers, dans leur compréhension ainsi que dans leur traitement

L'interprétariat

L'ADDCAES met à la disposition de l'intervenante sociale et des bénévoles de la CSDA de Chambéry des interprètes susceptibles de permettre la communication dans de bonnes conditions. Les principales langues d'interventions en interprétariat auprès des demandeurs d'asile sont les suivantes : anglais, russe, arménien, géorgien. Les interprètes sont rémunérées par l'ADDCAES.

Les autres actions mises en œuvre :

Aide au récit OFPRA

37 récits ont été assurés par l'intervenante sociale en 2011.

Le dossier de demande d'asile est composé de deux parties : une première partie administrative (état civil, famille, études, travail, conditions d'entrée en France, etc.) et une deuxième partie historique où le/la demandeur d'asile doit exposer les motifs de sa demande de protection. C'est ce que nous appelons l'aide au récit, qui correspond à une mission importante de l'intervenante sociale.

Travail du recours auprès de la CNDA

13 recours ont été assurés par l'intervenante sociale en 2011. Lorsque l'OFPRA a refusé la demande de protection, l'intéressé(e) a 30 jours pour formuler un recours contre cette décision auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). L'intervenante sociale et les bénévoles de la CSDA procèdent à la construction de ce recours avec le/la demandeur d'asile. C'est un travail différent du récit OFPRA. C'est un travail plus juridique, qui nécessite des compétences en droit d'asile mais aussi en termes de capacités rédactionnelles.

Accompagnement en préfecture

Pour les besoins de la procédure d'asile, nous accompagnons régulièrement les demandeurs d'asile en Préfecture de Savoie, pour le renouvellement de leur récépissé ou pour une autre demande relative à la procédure d'asile (remise du dossier OFPRA pour les personnes en procédure prioritaire)

Accompagnement social et administratif

Une fois la procédure d'asile lancée, le/la demandeur d'asile a accès à un certain nombre de droits. L'intervenante sociale accompagne l'intéressé(e) dans l'ouverture de ces droits et aussi dans la compréhension des administrations françaises. Les droits concernent en particulier :

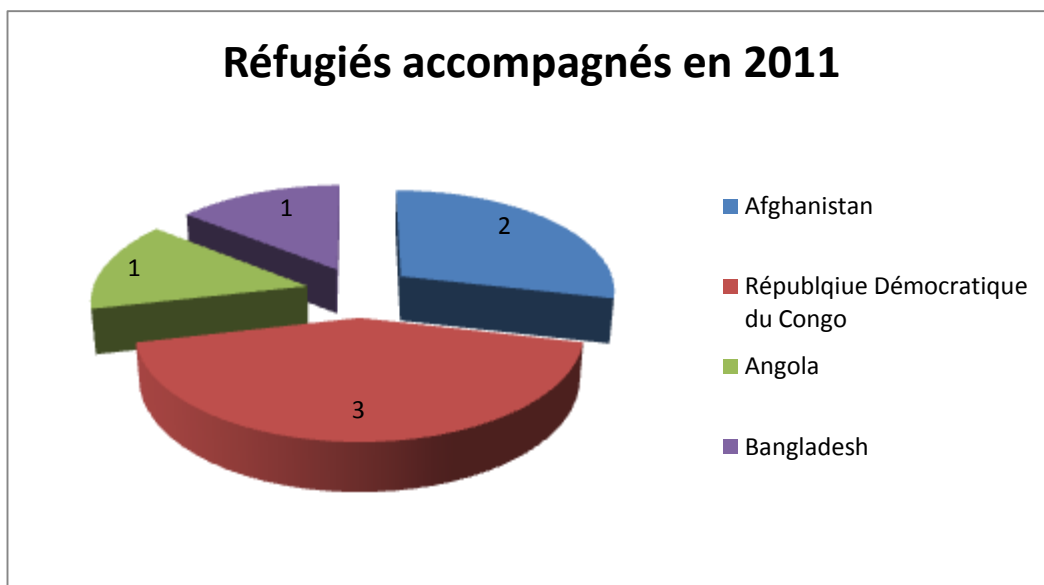
- Hébergement d'Urgence pour la nuit
- Inscription en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)
- Aide Temporaire d'Attente (ATA)
- Carte Illico Solidaire
- Carte de réduction STAC
- Ouverture d'un compte en banque
- Cours de Français
- Scolarisation des enfants
- Orientation vers l'accès aux soins

Les interventions auprès des réfugiés

Lorsqu'un demandeur d'asile obtient l'accord de protection de la France, il devient réfugié statutaire.

Nous accompagnons des réfugiés qui ont obtenu leur statut il y a plusieurs années ou bien qui arrivent dans le département avec le statut de réfugié accordé.

L'intervenante sociale a pu suivre plus particulièrement 7 personnes réfugiées statutaires : 6 hommes et une femme.



L'accompagnement des réfugiés est différent de celui des demandeurs d'asile.

Il s'agit de :

- faire en sorte que la personne ait accès à l'information et donc à ses différents droits et devoirs du territoire national,
- accompagner la personne dans sa capacité d'autonomie et de responsabilisation devant les enjeux de la citoyenneté française,
- soutenir le processus psychologique des personnes réfugiées face à leur nouvelle vie.

Les principales interventions :

➤ Recherche de logement

Lorsqu'un demandeur d'asile obtient le statut de réfugié, il quitte la structure où il était hébergé (CADA, hébergement d'urgence, hébergement privé) pour entrer dans le droit commun. Il convient donc de l'accompagner dans la recherche d'un nouveau logement.

➤ Emploi et formation

Ce domaine constitue un point important de l'accompagnement. En effet, pendant toute la procédure de demande d'asile, la personne n'a pas ou peu été autorisée à travailler. C'est

donc un fait nouveau à apprivoiser, dans un pays dont on ne connaît pas tous les rouages institutionnels.

➤ Réunification Familiale

Une fois le statut de réfugié obtenu, la personne peut entamer une procédure de réunification familiale, c'est-à-dire, qu'elle souhaite que son conjoint et ses enfants restés au pays la rejoignent dans le pays où il lui a été accordé la protection.

➤ Soutien psychologique et appui à la parentalité

Les familles de réfugiés peuvent parfois rencontrer des difficultés dans leur intégration et dans la relation entre les membres. Nous les orientons dans ces cas vers un dispositif développé au sein de notre association, le dispositif d'appui à la parentalité en situation d'interculturalité de l'ADDCAES, afin de les accompagner dans la recherche de solutions.

Compte-tenu des enjeux pour les personnes et leurs familles en termes d'intégration, il est véritablement souhaitable de poursuivre en Savoie un programme en direction de l'accompagnement des réfugiés autour de quelques actions prioritaires :

- le soutien, l'information et l'accompagnement des réfugiés
- le développement de liens entre les structures d'accompagnement des demandeurs d'asile et les dispositifs de droit commun
- la création de partenariats et de programmes spécifiques sur les questions du logement et de l'insertion professionnelle

Accompagnement et formation d'autres structures en contact avec les demandeurs d'asile

L'intervenante sociale accompagne les demandeurs d'asile et réfugiés adultes en Savoie, avant leur entrée en CADA, et après leur sortie lorsqu'ils ont obtenu le statut. Il se peut néanmoins qu'elle soit contactée par une autre structure locale (Foyer de Jeunes Travailleurs, service mineurs étrangers isolés MIE, Sauvegarde de l'Enfance, SPIP, Foyer de mineurs, etc.) pour compléter un accompagnement.

Organisation d'évènements en relation avec les thématiques de travail

L'intervenante sociale est sollicitée régulièrement pour participer et/ou organiser des animations de type divers relatifs aux questions d'asile en France. Cette année, nous avons participé à plusieurs temps forts, notamment :

- La Journée Mondiale du Réfugié
- La Semaine de la Solidarité Internationale
- Les 30 ans de l'ADDCAES

Conclusion et perspectives

Les missions assurées par l'ADDCAES auprès des demandeurs d'asile sont diverses et complexes. Elles nécessitent une forte capacité d'adaptation et d'écoute des publics concernés de la part de l'intervenante sociale. Pour assurer ces missions dans de bonnes conditions, il serait indispensable que nous puissions disposer d'un poste sur l'année, et non pas d'une succession de CDD de quelques mois entrecoupés de périodes sans intervenante sociale. Le temps imparti aux demandeurs d'asile est inférieur à un mi-temps, car des heures de travail sont dévolues à l'accueil et l'accompagnement des réfugiés, certes bien moins nombreux, mais dont le suivi et la réponse aux demandes prend beaucoup de temps (voir bilan « réfugiés »).

L'ADDCAES souhaite poursuivre son action auprès de ce public en 2012.

3 – Formations dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration

Depuis 2005, l'ADDCAES est sous-traitant de l'ADATE pour le marché des journées de « Formation Civique » et d'information « Vivre en France » dans le cadre de Contrat d'Accueil et d'Intégration de l'OFII, pour le département de la Savoie.

Ces journées s'adressent aux personnes nouvellement et légalement installées en France et appelées à y habiter de façon durable. Il s'agit des bénéficiaires du regroupement familial, des réfugiés statutaires et de leur famille, des titulaires d'un droit au travail et au séjour d'une durée minimale d'un an renouvelable.

Nous accueillons des groupes mixtes de 20 personnes, de toutes origines (hors CEE). Les formations durent toute la journée. Le repas de midi est offert aux personnes.

Les formations sont assurées par des formateurs qualifiés et des interprètes employés par l'ADDCAES et validés par l'OFII.

Journées « Formation Civique » : L'objectif de la journée d'information est « de faire connaître aux nouveaux arrivants les valeurs et les principes fondamentaux de la société de la République française et de les informer sur le fonctionnement institutionnel et administratif de la France ».

- L'ADDCAES a réalisé 22 journées de Formation civique en 2011
- 443 personnes convoquées de 54 nationalités
- Taux de présence de 83,97 %

Journées « Vivre en France » : L'objectif de ces journées d'information est « de sensibiliser chaque signataire du contrat au fonctionnement de la société française afin de lui donner des repères, une connaissance pratique de la vie en France et des différents services publics ». L'inscription est facultative.

- Nous avons réalisé 5 journées VEF en 2011.
- 84 personnes convoquées.
- Taux de présence de 77,38%

Par ailleurs, l'ADDCAES a également organisé 2 journées « **Droits et Devoirs des Parents** » : 22 personnes présentes.

4 – Les actions auprès des personnes âgées immigrées

La démarche d'accueil, et soutien et d'accompagnement des personnes âgées immigrées s'appuie sur l'expérience de l'ADDCAES en matière d'animation de lieux d'écoute et d'accueil, d'accompagnement et de soutien aux immigrés vulnérables et/ou connaissant des difficultés sur le plan de l'accès aux droits, et dans leur parcours d'intégration, ainsi que sur la rencontre avec des personnes âgées immigrées lors d'interventions en interprétariat et d'enquêtes de terrain.

Dès la conception du projet en 2008, ce sont des personnes âgées immigrées en souffrance qui ont été ciblées (isolement social et culturel en particulier), et l'objectif initial était de leur permettre :

- de mieux vivre leur vieillissement,
- de gérer des choix de vie difficiles en raison des enjeux personnels et familiaux, dans le respect de leur identité, de la singularité de leurs trajectoires et de leurs projets.
- d'avoir accès aux droits et aux dispositifs de droit commun.

Mise en place des interventions de l'ADDCAES

En complémentarité et en articulation avec les interventions des services de droit commun, l'ADDCAES a mis en place des actions auprès des personnes âgées immigrées :

- A. Dispositif ESPASI
- B. Groupe de parole ouvert à ADOMA
- C. Permanences d'écoute et accompagnement à la vie quotidienne
- D. Atelier femmes immigrées âgées

Les acteurs professionnels qui accompagnent les personnes âgées ont également accès à nos actions.

A. Dispositif d'Ecoute et de Soutien aux personnes âgées en situation d'interculturalité (ESPASI)

L'ADDCAES a créé en mars 2009 **un espace d'écoute et de guidance sociale** à Chambéry destiné aux personnes âgées immigrées : c'est le seul espace qui soit un espace d'écoute pour ce public en Savoie.

Dans ce lieu d'écoute, nous proposons aux personnes âgées :

- Une écoute qui concerne tous les questionnements sur « maintenant » et l'avenir (vie quotidienne, famille, santé, mort...) et les questions qui traversent la vieillesse dans un contexte d'exil et de solitude.
- Si besoin, une guidance sociale peut être utilisée à un moment opportun de l'entretien, dans le but d'aider la personne à faire le tri entre ce qui relève du souhait, du rêve, et ce qui relève du possible. C'est une fonction d'éclairage, de régulation, d'information, toujours en lien avec la réalité, qui permet ensuite d'orienter la personne vers les services de droit commun adéquats pour les différents problèmes rencontrés (social, santé, logement, retraite...).

L'accès au dispositif est individuel et gratuit.

Le public concerné :

- Personnes âgées immigrées de toutes origines, résidant en Savoie.
- Personnes âgées accompagnées par un professionnel qui intervient habituellement auprès d'elles dans le domaine social, de l'hébergement ou de la santé...
Le professionnel peut jouer un rôle important lors des séances pour évoquer des problèmes particuliers, il peut aussi servir de relais vis-à-vis de l'extérieur, activer un réseau relationnel ou familial, accompagner vers d'autres organismes...
- Professionnels venant seuls pour évoquer une problématique au sujet de laquelle ils s'interrogent, concernant des personnes âgées auprès desquelles ils interviennent

Les intervenants présents sur le dispositif ESPASI

- Un psychologue clinicien ayant des compétences en matière d'interculturalité et de psychopathologie du vieillissement et de l'isolement (maîtrise des outils de diagnostic, expérience d'écoute avec des personnes âgées)
- Une intervenante sociale de formation santé (infirmière), ayant l'expérience des personnes âgées. Fonction d'accueil, orientation vers réseau, interprétariat, suivi des séances et organisation matérielle.

Si besoin, interprètes en différentes langues.

Organisation des séances

Les séances ont lieu dans les locaux de l'ADDCAES, sur rendez-vous, mais peuvent également se dérouler dans une pièce à ADOMA, si les personnes y résident. Nos moyens nous permettent de répondre au cas par cas, en fonction des possibilités de déplacement, ou d'accompagnement des personnes âgées par un professionnel.

Les personnes accueillies en 2011 :

4 personnes âgées ont été accueillies en 2011.

1 couple Turc âgé de 75 et 79 ans (Cognin)

1 homme Algérien de 68 ans (Chambéry)

1 homme Tunisien de 73 ans (Chambéry)

Orientation vers ESPASI:

Assistante sociale du Conseil Général(2)

Association (1)

Nous retrouvons chez ces personnes les mêmes problématiques que nous avons rencontrées les années précédentes, et l'analyse qui avait été faite reste entièrement pertinente.

Les personnes rencontrées en 2011 sont concernées par la question de l'irréversibilité de l'immigration, et cela induit une véritable souffrance psychique. La question de la solitude et de l'« étrangèreté », c'est-à-dire l'impression d'être seul ici et à l'étranger est particulièrement forte chez le couple de personnes d'origine turque, amplifiée par le fait de ne pas avoir d'étayage familial sur place. L'éloignement vis-à-vis des dispositifs et services de droit commun, et leur difficulté à les connaître et y accéder renforce le sentiment d'« étrangèreté ».

Des personnes sont en souffrance sur le plan de la santé physique et psychique, aggravée par le manque de contact avec les structures sanitaires et sociales, par le manque de capacités de décryptage, de décodage des systèmes (aides sociales, appui des travailleurs sociaux aux démarches...), ainsi que par le manque de support familial et groupal.

Des solutions individuelles sont apportées à ces situations.

Un bilan détaillé de l'action ESPASI est disponible.

B. Animation d'un groupe de parole ouvert à la résidence ADOMA

Dans le prolongement des séances individuelles d'ESPAZI, il a été décidé de mettre en place en 2010, un groupe de parole pour les hommes âgés, résidents de la Résidence sociale des Landiers (ADOMA) de Chambéry, dans le cadre d'une convention avec ADOMA, et **7 séances collectives** ont eu lieu en 2011, d'une durée de 2h30 environ chacune.

L'accès au groupe de parole est libre et ouvert, en moyenne 5 à 6 personnes y restent tout l'après-midi, et d'autres allant et venant. En général 15 personnes fréquentent chaque séance.

Cependant, en raison des conséquences liées à un contrôle de CAF concernant les prestations de la CAF et de la CARSAT, certaines séances ont réuni une trentaine de résidents.

Pour les séances "ordinaires", les sujets traités concernent la vie quotidienne, les problèmes quotidiens rencontrés dans la vie courante, l'histoire et la trajectoire des personnes âgées, la relation à leur famille restée au pays, leur vie de travail, les questions de santé.

Comme cela a déjà été relevé lors du précédent bilan, on note :

Des situations de mal-être liés à l'incertitude face à l'avenir, aux problèmes de santé qui envahissent l'esprit, à la solitude.

Des personnes aigries par le vieillissement et la maladie qui restreint l'espace de mouvement et provoque de la susceptibilité, de l'agressivité.

Des sentiments d'injustice par rapport au statut de travailleur, à l'effort fourni, au gain obtenu.

Une méconnaissance assez générale du système, de la difficulté à revendiquer ses droits et un véritable manque de moyens personnels, d'outils et de ressources pour comprendre le système et avoir accès à ses droits.

Une problématique psychologique liée à tout ce qui concerne la trajectoire migratoire des migrants isolés et âgés: exil, perte, déracinement, vieillissement, notion d'étranger ici et là-bas, mal-être ici et là-bas.

Plusieurs personnes sont très dépressives, sortent peu, s'isolent de plus en plus : enfermement, peu de moyens, pas de reconnaissance, manque d'amour et d'affect dans un univers de quelques mètres carrés.

Les sujets les plus préoccupants sont difficilement abordables de façon collective, et dans ce cas, les personnes qui le souhaitent peuvent être reçues individuellement, toujours dans le cadre d'ESPASI, par le psychologue et l'intervenante sociale. Cela n'a pas été le cas en 2011.

C. Permanences d'écoute et accompagnement aux démarches de la vie quotidienne

Les temps de rencontre individuels et collectifs assurés dans le cadre d'ESPASI ne sont pas adaptés pour soutenir les démarches administratives et effectuer si besoin un travail de sensibilisation, d'information, et d'accompagnement des personnes âgées pour leurs démarches.

L'organisation de séances collectives en groupe de parole nous a permis de vérifier un certain nombre de difficultés pour les personnes âgées isolées, concernant la capacité de comprendre les démarches à faire pour accéder à leurs droits, et pouvoir les assumer, et de les orienter ou accompagner de façon adaptée.

L'ADDCAES intervient une fois par mois à la résidence ADOMA des Landiers avec une intervenante sociale qui effectue un travail d'écoute et d'accompagnement aux démarches de la vie quotidienne.

D. Atelier de rencontre et de soutien pour les femmes immigrées au-delà de 55 ans

Lors de nos différentes actions, nous rencontrons fréquemment des femmes âgées relativement démunies, et nous avons souhaité mettre en place en 2011 un atelier de rencontre et de soutien à Chambéry. Il s'agit :

- des épouses et mères d'enfants aujourd'hui adultes, vivant en France depuis de nombreuses années,
- des femmes âgées vivant seules : veuves, séparées ou divorcées,
- des femmes âgées ayant rejoint leur époux tardivement (regroupement familial tardif).

Ces femmes d'origines diverses ont en commun le fait d'être immigrées, d'avoir connu l'exil à une époque récente ou plus ou moins lointaine, que ce soit dans le cadre d'un projet personnel ou familial. Pour bon nombre d'entre elles, le choix de venir vivre en France a été induit par le fait que leur conjoint y travaillait et qu'elles l'on rejoint.

Les constats :

- Solitude et isolement pour des femmes qui n'ont pas de famille en France, ou dont les enfants ont pris de la distance, dont le conjoint est décédé, ou dont elles sont séparées ou divorcées.
- Ressources souvent limitées ou précaires si elles vivent seules.
- Maîtrise insuffisante de la langue française, analphabétisme parfois, difficultés pour assumer les démarches de la vie quotidienne et accéder à leurs droits.
- Manque de repères dans la société française.
- Dépendance vis-à-vis de l'environnement et des acteurs sociaux, déficit en matière d'autonomie et de capacité de choix dans tous les domaines de la vie.
- Problèmes généraux propres au vieillissement (santé, maintien à domicile...) et inquiétude par rapport à leur devenir en tant que personne âgée.

E. Mise en place d'un atelier de rencontre et de soutien pour les femmes âgées en mars 2011

Cette action, qui fonctionne sous forme d'atelier, a pour but d'accompagner les femmes âgées immigrées et favoriser leur autonomie, leur accès aux droits et au droit commun, leur intégration sociale, de lutter contre l'isolement et développer du lien social, cela dans le cadre d'une démarche de long terme, compte-tenu du public concerné.

L'approche sociale, linguistique, et culturelle est adaptée aux caractéristiques du public et des objectifs visés.

Elle s'appuie sur une bonne connaissance du public des femmes âgées immigrées (expérience de l'ADDCAES en termes d'accompagnement, d'interprétariat, d'actions socio-linguistiques)

- Participation de 8 femmes dont l'âge varie entre 55 et 80 ans
- 15 séances ont été réalisées de mars 2011 à novembre 2011
- Les nationalités : 5 Algériennes, 1 Libanaise, 2 Marocaines

Lors de cette première année de fonctionnement, nous avons été confrontés au rythme de vie des participants (départ au pays en hiver par exemple), et au fait que les sujets que

nous avons prévu au départ (travail autour du vieillissement en France) doit être abordé avec précaution compte-tenu du fait que les femmes éprouvent beaucoup de difficulté à se projeter sur du long terme sur ce sujet sensible « que vais-je devenir plus tard ? ».

Nous allons poursuivre en 2012 notre démarche dans ce sens.

En conclusion

La démarche de l'ADDCAES auprès des personnes âgées immigrées est une démarche qui s'est construite à partir d'une expérimentation à taille humaine, qui a permis d'effectuer un travail de qualité avec le public rencontré, en dépit de moyens très modestes.

Notre souhait est de pouvoir en 2012 :

- poursuivre l'action,
- si possible, disposer de moyens pour la développer sur le centre ville de Chambéry, et envisager d'amorcer un démarrage sur Albertville ou St Jean-de-Maurienne (permanence en lien avec un acteur local)
- développer des partenariats locaux,
- travailler à faire partager notre démarche et nos objectifs par d'autres acteurs de droit commun, en particulier des acteurs intervenant auprès des personnes âgées, afin de faciliter l'accès au droit commun (logement, services...),
- développer à terme les conditions qui permettront aux personnes âgées immigrées de bénéficier des mêmes conditions pour l'accès aux droits et l'accès aux dispositifs de droit commun, et à ces services d'être à même de les accueillir dans de bonnes conditions, dans le respect de leur identité et de leur dignité.

5 – Le dispositif d’Appui à la parentalité en situation interculturelle

Depuis sa création en 2000, le dispositif d’Appui à la Parentalité en Situation Interculturelle a permis d’accueillir plus de 200 familles en situation interculturelle et familiale difficiles sur le plan de la parentalité, à raison de 22 à 25 familles par an, pour un suivi régulier sur un an et plus.

Ce projet de médiation et d’appui à la parentalité unique en son genre a pour objectif de permettre une meilleure appropriation des modèles du pays d’accueil et d’apporter un nouveau dynamisme au soutien de ces familles dans un souci :

- de favoriser l’accès aux réseaux existants,
- de contribuer à l’intégration des différents membres des familles,
- et de faire en sorte que les parents soient davantage acteurs de leur histoire familiale et mieux intégrés à la société française.

Il s’agit d’un lieu prenant en compte la spécificité interculturelle, intermédiaire entre les réponses « sociales » et « thérapeutiques », à la disposition des parents, et/ou des professionnels, avec l’intervention de psychologues spécialisés dans le champ de l’interculturalité.

Fonctionnement d’APSI

Les séances ont lieu dans les locaux de l’ADDCAES, au Biollay, le jeudi après-midi de 14h à 18h30. Chaque séance dure en moyenne 2h et les séances sont gratuites. Les entretiens sont assurés par une équipe de 2 psychologues (homme et femme) et de stagiaires en master 1 de psychologie. Si besoin, des interprètes en 19 langues assistent aux séances. L’équipe elle-même est représentative de la diversité. Les familles et les professionnels qui les accompagnent sont accueillis lors de séances d’une durée de 2 heures en moyenne. Le financement d’APSI est assuré par le Conseil général de la Savoie et la Caisse d’Allocations Familiales.

Les familles concernées

- Familles immigrées et familles en situation d’interculturalité, en difficulté sur le plan du fonctionnement familial, éducatif, social.
- Couples adoptant ou ayant adopté un enfant étranger
- Couples mixtes

Problématiques repérées

Les familles sont adressées à APSI quand des professionnels sont alertés par les difficultés que rencontrent les parents à exercer leur fonction parentale et que ces difficultés sont mises en lien avec un contexte d'interculturalité.

La place des professionnels accompagnant les familles dans le dispositif APSI

Le travail avec le professionnel se fait à trois niveaux :

- pendant les séances en présence de la famille, il est impliqué en tant qu'observateur et acteur ;
- pendant les séances avec le (s) professionnel(s) seuls, temps de mise au point sur une situation et d'élaboration de plan d'intervention ;
- pendant les réunions collectives avec les professionnels accompagnant les familles, durant lesquelles nous faisons le point sur les situations et nous répondons aux questions des professionnels.

Les professionnels font pleinement partie de la consultation. Ils participent à toutes les séances, et pour prendre en compte leur fonction d'accompagnant de la famille qui s'exerce bien au-delà du cadre APSI.

Les séances organisées en 2011

- 22 familles rencontrées
- 43 séances réalisées
- 2 séances avec des professionnels
- 2 séances annulées en raison de l'absence des familles
- 14 origines culturelles différentes sont représentées

Algérie (4)	Turquie(4)
Cameroun (1)	Comores(1)
Turquie/Italie(1)	Maroc(2)
Angola(1)	Guinée(1)
Tunisie(1)	Sénégal(1)
Cote d'Ivoire(1)	Bosnie(1)
Mayotte(2)	France/ Côte d'Ivoire (1)

- 20 familles d'une même culture et 2 familles biculturelles : France/Cote d'Ivoire et Turquie/ Italie
- 7 familles monoparentales (mères élevant seules leurs enfants)

- Les professionnels accompagnants : 15 assistantes sociales, 2 assistantes sociales scolaires, 2 référents EJJ, 1 éducateur spécialisé, 1 bénévole d'association locale, 1 puéricultrice.

Problématiques autour de la parentalité : Les axes de travail de l'équipe

Pour reprendre schématiquement les principaux axes de travail de l'équipe intervenant dans le dispositif APSI, nous pouvons définir les catégories de la manière suivante :

- Travail de médiation famille immigrée-professionnel(s)
- Travail psycho-éducatif avec les familles en situation d'interculturalité en demande d'un appui éducatif
- Travail autour de l'histoire migratoire et les événements de vie familiale
- Travail autour des représentations culturelles et interculturelles : le rôle de l'homme et de la femme, l'éducation des enfants, les troubles psychiatriques...
- Travail autour des difficultés des enfants : redéfinition des problèmes de couple, de famille nucléaire, de famille élargie, individuels ou autres
- Accompagnement vers le dialogue entre parents et enfants pour une compréhension des comportements réactionnels avec la prise en compte de la situation ou du parcours migratoire.

La place du professionnel qui accompagne la famille

Les professionnels qui accompagnent les familles ont souvent besoin d'un espace de médiation pour construire un lien de confiance et de compréhension avec les familles issues de l'immigration. Ainsi, l'accompagnement social combiné avec l'accompagnement par l'équipe de psychologues dans un objectif de travail commun de médiation apporte des éléments utiles pour la famille lui permettant de mieux ajuster son fonctionnement aussi bien à l'intérieur, entre ses membres, qu'à l'extérieur, avec les différents systèmes de la société française.

Utiliser le dispositif APSI à la fois pour un travail de médiation et pour un travail d'accompagnement psychologique permet aux professionnels d'élargir leur champ d'actions possibles autour des familles issues de l'immigration

Les actions de l'ADDCAES dans le champ éducatif

**Centre Ressource Enfance Famille Ecole
(C.R.E.F.E.)**

Centre ressource Enfance Famille Ecole

En 2011, le CREFE a réduit son activité du fait de la baisse du financement de l'action et du passage à mi-temps de la conseillère technique. Il a poursuivi sa mission d'accompagnement des porteurs de projets du département, en répondant à des commandes, à des sollicitations ciblées, ou en organisant, seul ou en partenariat, des temps de formation à destination des acteurs de terrain.

Une des missions du CREFE est de contribuer à l'amélioration des relations entre parents/usagers/habitants d'une part et professionnels des structures, territoires, d'autre part. Au-delà de l'accès aux droits qui est une préoccupation de l'ADDCAES, il s'agit de mettre en oeuvre des pratiques qui tiennent compte de l'expérience, du point de vue de la situation de la personne bénéficiaire d'une action, et qui font de cette personne un acteur à part entière.

Le CREFE utilise pour cela **deux outils d'animation, la « Caisse à dire » et « Familles en jeu »**.

Janvier 2011 Canton de La Ravoire

un gros travail de sensibilisation a été mené en direction d'élus, d'animateurs du SIVU Jeunesse, de l'AMEJ (maison de l'Enfance), de personnels du Collège (principale, principale adjointe, directrice Segpa, infirmière), de travailleurs sociaux du Conseil Général et de la CAF, autour de 2 outils d'animation visant à faciliter la parole autour des pratiques éducatives :

Familles en jeu : 3 séances et 15 professionnels et élus touchés

La Caisse à dire : 2 séances et 15 professionnels et élus touchés.

La demande a été faite par Ali Choukal, consultant mandaté par la commune de La Ravoire pour travailler la question de la parentalité dans le cadre d'un dispositif de prévention.

Parmi les besoins recensés, la nécessité de faire se rencontrer les professionnels des différents structures et institutions n'ayant pas forcément d'habitudes de travail de partenariat, et leur permettre d'adopter vis-à-vis des parents une vision et un langage communs. La présence d'élus chargés de la prévention a apporté un intérêt supplémentaire.

Autre objectif : travailler sur les représentations des professionnels et des élus sur les parents des quartiers les plus en difficulté du canton.

Les dispositifs créés autour de ces outils d'animation permettent assez rapidement de mettre les acteurs en position de dépasser la "langue de bois" et les généralités.

Le CREFE a été ensuite sollicité pour animer un temps de travail supplémentaire au mois de juin, afin de donner aux participants des séances de janvier des outils supplémentaires pour préparer et animer des temps de rencontre avec des parents. Ce temps a été annulé faute d'un nombre insuffisant de professionnels, notamment du collège.

Rencontrer les parents et les écouter ne s'improvise pas. Il faut y consacrer du temps si l'on veut faire de ces temps d'échanges de vrais leviers de transformation.

A Chambéry, Familles en jeu a été organisé avec la coordinatrice du Dispositif de Réussite Educative :

- auprès d'un groupe de socialisation de bénéficiaires du RSA à Chambéry le Haut, un groupe d'une vingtaine de personnes, parents d'adolescents ou de jeunes adultes,
- dans le cadre du mois de la parentalité de l'AQCV au Biollay,
- à l'école du Haut Maché où les parents délégués se sont bien impliqués pour la communication et l'organisation de la séance qui s'est faite avant la fête de l'école. Un groupe de parents extrêmement représentatif du quartier par sa mixité a participé aux côtés d'une équipe de professionnels de l'école et du centre social.

Malheureusement, la séance prévue à l'école maternelle du Biollay a dû être annulée faute de participants, tant du côté des parents que de celui des enseignants. Le partenariat a néanmoins bien fonctionné avec la Maison de l'enfance qui avait mis à disposition une animatrice pour assurer une garderie.

Le jeu a aussi été présenté à un certain nombre d'équipes en vue d'organisation de temps de jeu (Pôles petite enfance, groupe parentalité du Biollay, crèche familiale, etc.).

- Dans le département, une animation a eu lieu en octobre à Aiguebelle, dans le cadre de la manifestation "Familles en fête" organisée tout au long de l'automne sur le territoire de la Maurienne.

- Hors département, le CREFE a été sollicité pour animer des séances en Isère : Haltes-garderies de St Laurent du Pont et de St Pierre de Chartreuse. Ces animations, assurées de façon ponctuelle, ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Social des Pays du Guiers autour de l'appui à la parentalité dans l'Avant Pays Savoyard. Le CREFE a aussi co-animé une présentation du jeu avec le centre social lors de la journée départementale du REAAP 38.

Une séance a également été assurée à Cluses, pour un groupe de femmes apprenant le français et des professionnels de la ville. La séance a été une occasion très riche de confronter des modèles éducatifs et des situations familiales extrêmement variés.

Le CREFE a animé le même jour un temps d'échange pour des parents autour des relations parents-école et des devoirs, dans le cadre de la Récré des parents, une action financée par le REAAP 74.

Organisation d'une journée de formation sur la relation Ecole/Parents en situation interculturelle le 29 septembre 2011.

Cette journée, co-organisée avec le groupe des enseignants FLE/FLS de Savoie et le CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des Elèves Nouvellement Arrivés et des enfants du Voyage), a réuni 70 professionnels de l'Education Nationale (enseignants, conseillers d'orientation-psychologues, AS scolaires, directeurs, CPE, chefs d'établissement, inspecteurs) du département, de l'Isère, ainsi que des acteurs du champ éducatif et social, autour de 3 thématiques prenant en compte la place des parents :

- l'accueil, le positionnement des ENAF et la construction d'un parcours scolaire,
- l'accompagnement social des parents allophones
- la construction de la scolarité des ENAF avec leurs parents.

La journée a été animée par Cécile Goï, enseignante-chercheuse à l'Université de Tours et a fait l'objet de la projection du film "Moitié-moitié" tourné dans une classe d'intégration en région parisienne. Un salarié de l'ADATE Nord Isère a présenté une action menée en milieu scolaire avec des parents éloignés de l'Ecole.

Il ressort des échanges :

- la question des représentations, et partant de là, la nécessité de dénouer les implicites, d'explicitier les codes de l'école,
- la nécessité d'une meilleure coordination entre les différents professionnels,
- le constat de la difficulté du recours à des outils existants comme les interprètes, faute de financements, d'où le recours trop fréquent aux enfants et le déni d'accès au droit pour les parents dans des situations importantes,
- la nécessité d'améliorer les conditions de la communication : prendre le temps et en donner pour se comprendre, faire en sorte que les écrits soient lus et compris, mieux intégrer les parents éloignés de l'école dans les sorties, les temps conviviaux, etc.

Suite à cette journée, s'est mis en place autour du CREFE un groupe de travail réunissant une représentante des enseignants de FLE, le CASNAV, l'ADATE, la responsable du service social scolaire et ponctuellement l'IEN chargé des élèves nouvellement arrivés et l'IEN/IO chargée de l'Information et de l'orientation.

Ce groupe réfléchit à la mise en oeuvre d'actions simples pour favoriser la rencontre entre professionnels de l'éducation et des parents éloignés de la culture scolaire, soit par la barrière de la langue soit par manque d'expérience scolaire personnelle.

Une première rencontre a été organisée dans les locaux du CREFE avec 3 parents d'élèves anciennement scolarisés dans des classes d'accueil et avec lesquels le contact avait été maintenu. Cette rencontre a confirmé les difficultés auxquelles sont confrontés des élèves primo-arrivants allophones, surtout lorsqu'ils intègrent le système scolaire à l'âge du collège. Une année de scolarisation en alternance entre classe d'accueil et classe de rattachement ne suffit pas à combler le retard en français, même pour des jeunes ayant effectué une bonne scolarité dans leur pays d'origine. La pression sur ces élèves est généralement trop forte et l'accent davantage mis sur leurs difficultés que sur leurs points forts. Le soutien des parents ainsi que des structures d'accompagnement scolaire est primordial mais beaucoup d'élèves n'en bénéficient pas malgré les efforts des enseignants de FLE.

Organisation d'une sensibilisation à la rencontre interculturelle (voir fiche formation n° 5)

Cette formation est le fruit d'un partenariat et d'une mise en commun de questionnements et de moyens avec le Secours Catholique. Il a été en effet constaté de nombreuses situations dans lesquelles des acteurs salariés ou bénévoles sont désarçonnés par la rencontre de la différence et manquent de recul ou même d'outils d'analyse des situations. Ariella Rothberg, ethnologue lyonnaise qui avait déjà animé des temps de formation sur les discriminations, a été sollicitée.

En vue de constituer un groupe suffisamment motivé pour s'engager sur 3 journées de travail, minimum requis par l'intervenante pour aborder une démarche de fond, une sensibilisation a été organisée le 29 novembre 2011. Elle a réuni 80 personnes de tout le département dont 25 professionnels de l'agglomération chambérienne (Conseil Général, Centre socio-culturel des Moulins, Mairie de Chambéry, Maison de l'Enfance, AFEV, CSF, Ligue de l'enseignement, Sauvegarde de l'Enfance, Maison des Adolescents, DIREC).

La journée a été organisée sous forme d'alternance entre exercices à deux ou en petits groupes et temps d'apports théoriques, entrecoupés d'échanges entre les participants et l'intervenante autour d'exemples concrets de rencontre interculturelle.

L'objectif principal était de faire prendre conscience à chacun de la façon dont il fonctionne et réagit, face à l'altérité, selon sa propre représentation du monde, représentation qui ne va pas nécessairement de soi pour l'autre. Même dans un groupe comme celui-là, constitué de personnes parlant la même langue, ayant été élevées dans une culture et un système scolaire globalement similaire et travaillant dans le domaine social, on constate des différences notables et parfois incompatibles : croyances, valeurs, etc., ne serait-ce qu'en raison de décalage de générations. Des exercices ont permis de mettre en évidence et de décoder quelques implicites qui, à notre insu, risquent d'être des freins à la rencontre interculturelle.

Il ressort des échanges et du bilan réalisé en fin de journée un besoin réel de formation dans ce domaine pour des personnes, salariées ou bénévoles, qui sont engagées dans des actions d'accueil et d'accompagnement social et éducatif, auprès d'enfants, d'adultes, de familles d'origines et d'expériences variées. Plus de la moitié des participants ont exprimé le désir d'un travail d'approfondissement. La rencontre de la diversité : âges, statuts, expérience, a été également appréciée.

Pour répondre à cette demande, un cycle de formation de trois journées a été proposé en 2012. Il s'agit de faire entrer de façon concrète les participants dans l'approche interculturelle qui s'appuie sur les travaux de Margalit Cohen-Emerique et qui engage trois démarches : la décentration, aller vers le système de l'autre, la négociation / médiation. 2 groupes ont pu être constitués et se sont réunis entre fin mars et fin mai 2012 à raison de 3 journées chacun.

Autres interventions :

- ◆ mai-juin 2011 : le CREFE a été sollicité par la DDCSPP et la DRJSCS pour réaliser l'aspect qualitatif du **bilan du PRE d'Albertville**, en interrogeant des acteurs ayant participé au PRE en totalité ou en partie.

Ont été interrogés : 14 acteurs, de la Ville, de la Délégation territoriale à la vie sociale, de la DDCSPP (Jeunesse et vie associative), de l'enseignement, premier et second degrés, du travail social : Sauvegarde de l'enfance et Gai Logis, de la CSF, ainsi que 3 parents dont l'(les) enfant(s) a (ont) fait l'objet d'un parcours individualisé et, bien entendu, de la coordinatrice du programme.

Eléments de bilan :

- Une volonté de travail partagé avec nécessité :

- d'un temps préalable d'inter-connaissance et de mise en commun des missions de chacun,
- d'une coordination assurée par une personne reconnue, extérieure et formée. La coordination demande du temps et du savoir-faire. Cela passe par un profil de poste clair et une réflexion sur le positionnement et la posture professionnelle.
- mais qui questionne la place de chacun.

Il semble légitime que l'approche globale et l'intervention "sur mesure" auprès d'élèves repérés comme "enfants présentant des signes visibles de fragilité et pour lesquels la mobilisation des ressources internes et externes à l'institution s'avère impuissante" puissent interroger et questionner les acteurs professionnels du travail social et éducatif en place.

- Les relations parents-Ecole

Les parents interrogés affirment tous l'importance de l'instruction et les difficultés rencontrées par les enseignants de leurs enfants. Pour autant, ils ne se sentent pas

toujours reconnus ni soutenus dans leurs efforts éducatifs. Quelle place faire aux parents, notamment en s'appuyant sur leurs ressources et pas seulement sur leurs déficits ? Comment parvenir à les rendre davantage acteurs de la scolarité et de la réussite de leurs enfants ?

- Comment permettre à tous l'accès au droit commun et à l'offre existante sur le territoire ?

On sait qu'il ne s'agit pas uniquement d'une question de ressources matérielles, même si le PRE a permis, certes, le financement d'activités, de consultations, d'équipements, etc. Y a-t-il des relais pour prendre en charge cet accompagnement au plus près, ce "cousu main" qui permettra à des familles d'aller vers l'autonomie si on leur en laisse le temps ? La question est posée de l'accompagnement de familles qui vivent l'aide sociale comme une dévalorisation, voire une agression, et qui, de fait, sont fermées à toute intervention des assistantes sociales de secteur.

- La lisibilité des dispositifs éducatifs

Parmi les critiques faites au PRE figure le sentiment d'empilement et de confusion entre différents dispositifs et modes d'intervention qui ont en commun d'être des politiques publiques. Comment améliorer la cohérence entre les dispositifs et leur lisibilité ? Essayer de penser une politique éducative globale avec les ressources du territoire (savoirs complémentaires), en n'oubliant pas ce travail préalable sur les missions de chacun

- ◆ Animation d'un temps de formation pour les bénévoles de l'AFEV : Etre utile contre les inégalités
- ◆ Intervention auprès de l'équipe du SICSAL (Canton de St Alban Leysse, pour l'animation du Coin Causette, un espace de rencontre entre parents : les relations parents/école, et la formation des professionnels petite enfance, enfance et jeunesse sur l'accueil des parents dans les structures de loisirs
- ◆ Participation au groupe parentalité de l'équipe territoriale du Biollay
- ◆ Appui à l'AQCV pour le mois de la parentalité : organisation de Familles en jeu et participation à l'organisation et au bilan de l'action
- ◆ Appui méthodologique aux acteurs, logistique, documentaire, prêts divers

Le CREFE répond tout au long de l'année à des demandes émanant des différentes équipes du département, que ce soit pour des conseils méthodologiques, des références d'intervenants, des besoins d'outils ou de documents.

Fonctionnement de l'ADDCAES

Le Conseil d'Administration

Président	:	Charles VINIT
Vice-président	:	Rémy KOSSONOGOW
Trésorier	:	Charles MONOD
Secrétaire	:	Aimé JACQUELIN
Secrétaire-adjoint	:	Bernard CHARASSON
Administrateurs	:	Liliane Bollon Jean IAHNS Gilles ZUBER

Les réunions du Conseil d'Administration en 2011 : 28 février, 9 avril, 3 octobre 2011

Une rencontre du CA avec les salariés et collaborateurs de l'ADDCAES : 3 février 2011

Le personnel de l'ADDCAES :

➤ Une équipe permanente :

Martine ZAMPARO GOBILLON, directrice de l'association, responsable de formation, (plein temps).

Nadia MAZOUZI, technicienne en intervention sociale, coordinatrice interprétariat, coordinatrice CAI, interventions auprès des femmes et des personnes âgées (plein temps)

Sylvie BRISSON, conseillère technique CREFE (1/2 temps) et intervenante sur l'action « Information Sensibilisation des jeunes sur le Mariage forcé ».

Anne LE BALLE, assistante administrative et formatrice (1/2 temps)

➤ Des salariés employés en CDD sur des missions de longue durée :

Emilie VERDU, intervenante sociale auprès des demandeurs d'asile et des réfugiés

Dimitri LAHEURTE, chargé de projet « Mise en réseau des associations pour favoriser les parcours d'intégration des immigrés en savoie »

➤ Des intervenants en CDD ou vacations ponctuelles

En 2011, l'ADDCAES a utilisé les services de 34 personnes employées en CDD ou ayant le statut d'auto-entrepreneur. Il s'agit de juristes, de psychologues, de formateurs, et d'interprètes.

Réalisations financières 2011

En 2011, les réalisations financières ont été les suivantes :

Produits : 347 518 €

Charges : 338 629 €

Résultat comptable : + 8 889 €

En 2011, pour la gestion, nous avons travaillé avec :

- AGPME (aide à la gestion)
- Cabinet Ladouce & Perrier-Gustin (expert-comptable)
- Cabinet Bruno Guerraz (commissaire aux comptes)

(Voir rapport financier et rapport du Commissaire aux Comptes joints en annexe).